LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.322 — QUARANTE ET UNIÈME ANNEE — **DIMANCHE 23 AVRIL 1916**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75**, — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr.** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Chronique Parisienne

Les Russes à Paris. — La chasse aux embusqués. — L'heure légale. Les décalés. — La récolte du papier. — L'Exposition. Les trouvailles. — Tout recommencera.

Ceux qui se rappellent l'entrée des Russes à Paris se rappellent aussi que nombre de gens, même portés de bonne volonté et prenant part à toutes les manifestations de la population, doutaient que l'alliance nous pût être utile dans l'avenir. Les faits ont démontré que les Allemands étaient déjà préparés à la guerre contre la France ; on ne sait donc comment les événements se seraient présentés le cas échéant.

Quoi qu'il en soit, la diversion produite par les succès des Russes et même seulement par l'occupation qu'ils donnent à l'ennemi nous est une aide précieuse.

Alors, le peuple de Paris, comme à cette époque déjà lointaine, commentant la prise de Trébizonde, recommence à crier : Vive la Russie ! et l'on rappelle les journées où la France, alors isolée, accueillait cette visite avec un enthousiasme passionné, où Paris tout entier, sous un soleil éblouissant, emplissait les rues, la foule roulant comme un flot torrentueux, hurlait ses vivats et chantait tandis qu'une joie profonde éclatait dans les familles. Depuis 1870 on n'avait pas retrouvé le sourire.

Inutile de dire que l'espionnage alors battait son plein et n'a pas un seul instant, depuis, ralenti son effort. Soyons donc heureux des succès russes, même si, à un moment donné, quelque ombre venait diminuer l'éclat du tableau : en face des masses allemandes, les jours qui se suivent peuvent ne pas toujours se ressembler.

***

La guerre aux embusqués recommence avec une âpreté qu'on n'y avait pas encore apportée : aujourd'hui, c'est M. H. Chéron, sénateur du Calvados, qui en appelle à l'opinion et l'on ne peut nier qu'il ne dise des vérités démontrées surabondamment.

Au reste, on agit : nous avons vu appeler aux armées des célibataires, solidement bâtis, crevant de santé, qui depuis le début des hostilités se carraient dans des postes de tout repos où certains instruisaient des recrues, alors que de malheureux R. A. T., pères de famille et n'ayant jamais fait de service militaire, ayant été déclarés autrefois impropres pour des raisons sérieuses, étaient envoyés dans les tranchées et s'y conduisaient bravement.

Pour s'être améliorée, la situation ne s'est pas absolument modifiée ; ce qu'on demande, c'est qu'elle change du tout au tout et que nous ne voyions plus se promener gaillardement, une femme au bras et la cigarette au bec, de jeunes hommes en état de servir ailleurs qu'où ils sont.

***

Il est vrai que, pour remédier à bien des maux, nous allons avancer les aiguilles des pendules.

Il y a des employés, même supérieurs, des Compagnies de chemins de fer qui prévoient l'heure, le moment, où le petit grabuge se produira : ils ont dit à ce sujet des choses assez comiques ; nous ne les répéterons pas.

Nous pensons seulement que nous allumerons notre lampe quand il ne fera plus clair le soir ou pas encore clair le matin.

Le soleil est fantaisiste, on le sait ; il n'a rien à voir avec nos horloges dont il se moque absolument.

Personne ne trouve absurde qu'on quitte le travail une heure plus tôt ni qu'on le commence une heure plus tôt : ce sont des conventions à établir. Quant aux causes et aux déductions du savant calcul des avanceurs, elles échappent au plus grand nombre...

On n'imagine pas quelles quantités de paroles et d'écrits ont rempli le monde français à ce sujet.

Enfin, nous changerons d'heure ; au temps où nous vivons ce n'est pas fait pour nous émouvoir beaucoup ; nous en voyons de toutes les couleurs.

Ce qu'il y a de certain, c'est que 267 voix contre 211 ont voté à la Chambre pour la nouvelle heure ; c'est aussi que — on l'a déclaré ! — des esprits judicieux ont été pour et que des esprits judicieux ont été contre. Alors, il faut s'entendre : Judicieux se dit d'un esprit qui voit juste, qui voit les choses comme elles sont ; si donc un judicieux voit blanc ce que l'autre judicieux voit noir, les gens qui n'ont pas de prétention à juger ne savent plus que penser.

Ce qui est tout à fait joli, c'est cette déclaration : *l'économie sera grande dans les familles*. D'où il semble résulter que dans la famille on n'allumera qu'à l'heure légale, même s'il fait nuit plus tôt.

M. Painlevé nous a dit qu'il serait très bon de *décaler* la vie civile durant quelque temps.

Ce n'est pas pour lui chercher chicane, bien que depuis quelques années les grands-maîtres de l'Université nous en aient fait voir de rudes ! ! Mais, il nous semble que nous nous trouvons suffisamment décalés pour le moment, ou alors, nous ne savons plus la valeur ni le sens des mots.

La guerre nous décale assez ; elle nous recalera, espérons-le ; espérons aussi que l'avance de notre montre ne nous décalera pas davantage, ce serait lamentable.

***

Voici qu'on fait, dans Paris et autour, la récolte des vieux papiers ; il paraît que nous risquons de manquer de papier comme au temps où les plus grands journaux de Paris paraissaient imprimés sur du papier grossier en format de 30 centimètres carrés.

La récolte est énorme : elle serait prodigieuse si l'on y comprenait les actes, décrets, avis, totalement inutiles que font payer aux contribuables ceux qui en sont les déplorables auteurs.

Un très humble receveur des postes de la banlieue, nous montrait une pile d'imprimés qu'il entassait proprement pour, sans doute les vendre plus tard, et nous disait : Tenez, voici ce que j'ai reçu d'avis administratifs depuis trois ans ! il n'y en a pas dix pour cent dont l'utilité soit justifiée, quel fatras ! On ne sait plus dans cet amas d'incohérences ce qu'il faut retenir d'utile.

Quant au gaspillage, il règne partout : où il y a besoin de 2.000 imprimés on en commande beaucoup plus. Pourquoi ? comment et où va la différence.

La Cour des Comptes devrait avoir des employés chargés de s'enquérir de l'utilité en nombre des imprimés ? en laissant même une large marge au déchet de ce qui peut être gâché par l'employeur on réaliserait encore une belle économie.

Cette opinion est dans l'esprit du public ; est-elle juste ? Nous le craignons.

Voici donc maintenant tout trouvé l'emploi des paperasses : il paraît que les bons maniaques qui conservaient les prospectus, prix-courants et autres boniments de l'Exposition de 1900 ont fourni un appoint considérable à la récolte.

S'il vous en souvient, on pouvait, rien qu'en prenant devant chaque comptoir ce qui était offert, rapporter le soir son kilogramme de papier.

Des gens les ont accumulés prenant tous les jours les mêmes ; ils en ont formé d'énormes collections qu'une charitable pensée les a enfin décidés à verser à la quête, car c'est d'une vraie quête qu'il s'agit. Tout cela va servir.

Le papier, après tout, c'est une étoffe dont on peut tirer tellement d'usages qu'il ne faut pas le mépriser.

Dans les stocks recueillis, on fait des trouvailles ; il y a des manuscrits d'une certaine valeur, des collections recherchées ou du moins des parties de collections, des autographes.

Il y a bien une Œuvre des vieux papiers, assez ancienne, laquelle s'engage à restituer ces trouvailles, c'est le cas d'en faire autant.

La France tout entière suivra-t-elle l'exemple de la capitale ? Cela se peut. Les collectionneurs recommenceront à collectionner, les hauts fonctionnaires continueront à pondre des arrêtés, des avis inutiles ; les contribuables continueront à payer et dès que nous serons *recalés* tout ira pour le mieux dans le vieux monde.

UNE MARSEILLAISE

La Guerre Sous-Marine

Nouvelles explications du chef des pirates allemands

Il évoque l'humanité des instructions données aux sous-marins. — Les assassins deviennent des victimes, dans la bouche de l'amiral Holtzendorff.

Paris, 22 Avril.

L'amiral Holzendorff, chef d'état-major de l'amirauté allemande, dont on a reproduit hier les déclarations à l'adresse des Etats-Unis : « Donnez-nous cinq mois de plus et vous verrez ce que nous pourrons faire du commerce maritime », complétées au cours d'une conversation avec le correspondant berlinois de l'*United Press*.

L'amiral « dont les observations, dit avec extase le correspondant, portent comme des coups de canon », a de nouveau formulé cette affirmation cynique démentie par tant de torpillages de navires neutres et de paquebots à passagers.

« Nous n'avons pas l'intention et d'ailleurs, nous ne l'avons jamais fait, de torpiller sans avertissement et sans examiner leurs papiers, des navires neutres se rendant en Angleterre.

Nos sous-marins les ont toujours épargnés et certes ils en ont rencontré un grand nombre dans la mer du Nord, le Pas-de-Calais et l'Atlantique ».

Puis, l'amiral aborde le grave sujet des relations avec les Etats-Unis et envisage la possibilité d'une rupture et tour à tour il emploie la menace, le chantage et la prière : « Si, dit-il, les relations diplomatiques sont rompues avec l'Amérique, nos sous-marins pourront attaquer n'importe quel navire ennemi sans avertissement, mais nous n'avons aucun désir d'en arriver là avec les Etats-Unis, ce serait une insanité et nous ne provoquerons pas la rupture, malgré notre désir de poursuivre vigoureusement notre campagne sous-marine.

Je ne pense pas que le peuple américain veuille déclarer la guerre à l'Allemagne à à cause de la manière dont elle conduit la guerre sous-marine.

Je ne crois pas non plus que l'Amérique veuille protéger l'Angleterre. Je ne crois pas que le peuple américain désire faire tout son possible pour aider l'Angleterre à vaincre même en protégeant les navires de commerce anglais à l'aide d'otages américains.

Le public doit se rappeler qu'il est dangereux de voyager en mer pour aller en Angleterre ou en revenir. Il doit choisir avec soin le bateau sur lequel il prend place. L'Allemagne est en guerre avec l'Angleterre. Elle doit donc l'attaquer dans ses forces vitales qui résident dans son trafic maritime. Nous avons le moyen de le faire grâce à nos sous-marins, nous devons aller de l'avant.

C'est l'Angleterre qui est responsable pour les vies américaines perdues sur ses navires marchands. Nous ne pouvons pas plus avertir les Américains qui sont à leur bord que nous ne pouvons aviser les neutres qui pourraient se trouver dans les tranchées ennemies avant de les attaquer.

La situation est exactement la même sur mer et au surplus nous savons que tous les paquebots fréquentant les ports anglais transportent du matériel de guerre, non pas nécessairement des munitions, proprement dites, ou des obus, mais des articles plus ou moins nécessaires à l'Angleterre pour continuer la guerre. »

Avant de se retirer, le journaliste germano-américain pose à son interlocuteur quelques questions :

D. — Savez-vous si l'Allemagne a perdu des sous-marins depuis le 1er mars ?

R. — Oui.

D. — Savez-vous de quelle manière ils ont été perdus ?

R. — Non. Nous ne savons pas toujours comment ils se perdent, s'ils ont eu une lutte honorable ou non, quand ils ont attaqué un navire, entravés qu'ils sont par des instructions tellement formelles.

C'est sur ce vrai mot de la fin, que s'achève la conversation sur l'évocation des infortunés sous-marins allemands succombant victimes de déloyaux procédés, entravés qu'ils sont par leurs instructions trop humaines !

LES TROUBLES AU MEXIQUE

On conteste la mort du général Villa

Washington, 22 Avril.

Les autorités militaires américaines ne peuvent pas confirmer la mort du général Villa. Le cadavre exhumé à San-Francisco-de-Borja n'est pas le sien.

630e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 22 Avril.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique, notre artillerie a canonné énergiquement le secteur à l'est de la route d'Ypres-Pilken, pendant l'action engagée sur ce point par les troupes britanniques.

A l'ouest de la Meuse, après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi a attaqué au cours de la nuit nos positions sur les pentes nord du Mort-Homme. Les Allemands, qui avaient réussi à prendre pied dans notre première ligne, en ont été rejetés peu après par nos contre-attaques, qui nous ont rendu tout le terrain antérieurement conquis par nous.

Une autre attaque avec emploi de liquides enflammés a été lancée sur nos tranchées au nord du bois des Caurettes; elle a été complètement repoussée.

A l'est de la Meuse, hier en fin de journée, à la suite du bombardement intense de nos lignes, depuis la Meuse jusqu'au fort de Vaux, les Allemands ont garni de troupes leurs tranchées devant le front entre l'étang et le fort de Vaux. Une contre-préparation d'artillerie immédiatement déclanchée, a fait avorter ces préparatifs et causé des pertes sérieuses à l'ennemi.

Au bois Le Prêtre, quelques contacts de patrouilles.

Nuit calme sur le reste du front.

Pâques 1916

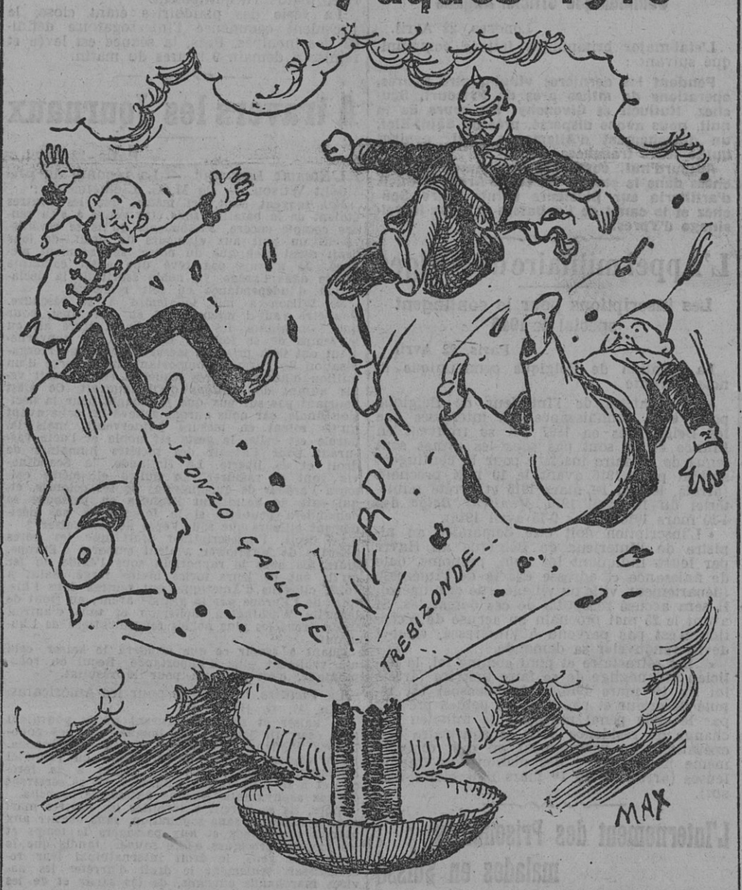

PROPOS DE GUERRE

Deuxième Pâques

Eh oui, nous y voilà. Du fond de l'hiver on ne distingue que vaguement cette échéance or et bleue et lointaine, et puis, le temps marche, le temps fait son travail sûr et continu, ce lent travail que rien n'arrête. Peu à peu, le soleil paraît à travers la pluie comme un visage sourit à travers les larmes, le rideau, soudain se tire sur la féerie printanière : voici l'Avril, voici Pâques aux mains accueillantes de fleurs.

Pâques 1916, deuxième Pâques de guerre ! Qui nous aurait dit cela tout de même... Deux fois depuis que dure la formidable tragédie, nous aurons vu la grande métamorphose, la résurrection de la nature : les arbres bourgeonner ou se poudrer de fleurs, les prairies reverdir... Voici déjà dans le crépuscule le cri aigu des hirondelles tournoyant autour de nos toits.

En somme, Pâques, c'est le vrai premier de l'an ; l'an ne commence-t-il pas quand la nature commence à vivre ? et, puisque c'est la guerre, quand la guerre reprend son activité ?

Or, à l'entrée de cette deuxième année, tournons une seconde la tête et regardons le chemin parcouru. Avons-nous fait de la bonne besogne, avons-nous lieu d'être satisfaits de nous ?

Ce serait une ingratitude et une faute que de ne pas répondre affirmativement. Oui, nous avons bien mérité de la patrie, puisque nous l'avons sauvée.

Depuis l'an dernier, depuis Pâques dernier, nous avons fait de grandes choses, nous avons subi aussi de grandes douleurs. Les voiles noirs sont nombreux parmi nous, qui nous rappellent qu'il est impossible d'être joyeux et de savourer le printemps comme il mérite de l'être et comme nous le devrions.

Mais le terme de nos angoisses est proche ; chaque jour qui passe nous en rapproche un peu plus. Ces deuxièmes Pâques de guerre sont les dernières ; les cloches de l'an prochain chanteront notre victoire.

Courage et espoir nous disent celles de ce matin ; courage et espoir nous crient nos soldats qui, depuis vingt mois, donnent à l'univers ébahi le spectacle d'une résistance inouïe, courage et espoir nous crient nos alliés.

Et puisque ce mot vient sous ma plume, comment ne pas rappeler que nos frères Russes, que Marseille a eu l'honneur insigne d'accueillir, ont fait de Pâques la grande fête mystique où les cœurs se vivifient, où les âmes se retrempent, où les fautes se pardonnent.

Le baiser de paix que les Russes se donnent dans les rues du vaste empire des Tsars au matin de Résurrection, donnons-le-nous aujourd'hui, et que ce baiser scelle à nouveau, pour les jours qui vont suivre, le pacte de concorde que nous avons signé dans le sang et qui est le gage le plus certain de la victoire.

ANDRE NEGIS

IL Y A UN AN

Vendredi 23 Avril

Au nord de Dixmude, une attaque ennemie est repoussée sur le château de Vicogne. Au nord d'Ypres, les Allemands se servent de gaz asphyxiants ; recul des Anglais devant ce procédé de guerre inattendu et barbare ; une attaque permet bientôt aux Alliés de regagner une partie du terrain perdu. A Beausejour, destruction d'une pièce ennemie. Plusieurs offensives sont arrêtées à la tranchée de Calonne par le feu des Français, et aux Eparges, près de Combres. Dans le bois d'Ailly, 700 mètres de tranchées sont conquises sur l'ennemi. A la « Tête-à-Vache », nouveaux progrès des Français.

LA GUERRE

La Bataille de Verdun

L'ACTIVITÉ REPREND SUR LE FRONT BRITANNIQUE

Paris, 22 Avril.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation militaire et diplomatique.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 22 Avril.

La presse allemande se donne un mal terrible pour expliquer la lenteur de l'avance contre Verdun. Elle ne dit pas un mot des derniers combats des Eparges ou de Thiaumont qui lui ont coûté cher sans lui avoir rapporté le plus petit avantage. A plus forte raison passe-t-elle sous silence nos contre-attaques qui l'ont rejeté des pentes du Mort-Homme et des abords de Vaux.

Comment expliquera-t-elle la disgrâce du comte Haeseler ? Ce dernier, plus qu'octogénaire, mais très vigoureux encore, passait pour un des stratèges les plus remarquables d'Allemagne. Dès le début des opérations contre Verdun, il avait été placé à côté du kronprinz pour l'aider de son expérience et de sa science militaires. Comme les opérations ont échoué virtuellement, le vieux comte a été rappelé. Il fallait un bouc émissaire. C'est lui qui a été choisi sans égards pour ses services passés, ni pour son dévouement absolu aux Hohenzollern.

Sans doute, les organes domestiques d'outre-Rhin ont-ils le mot d'ordre de cacher le motif véritable de cette mesure qui contient en soi l'aveu de l'échec du kronprinz, mais les neutres ne s'y trompent pas.

L'action reprend sur le front britannique où notre artillerie seconde puissamment nos alliés.

Hier, l'ennemi a été très agressif sur le front de Verdun. Il a attaqué en forces et violemment sur deux points. A l'ouest de la Meuse, après des efforts opiniâtres et grâce à l'emploi criminel de ses liquides enflammés, il avait fini par s'accrocher à nos premières positions ; mais une vigoureuse contre-attaque déclanchée au bon moment l'a rejeté en désordre, si bien que ses attaques, comme celles des jours précédents se sont traduites par un échec sanglant.

A l'est de la Meuse et sur une assez forte étendue, en avant du fort de Vaux, il avait préparé une autre offensive. Nos 75 sont entrés en danse dès que les troupes ennemies ont apparu et ils en ont fait un carnage, les obligeant à reculer avant même d'avoir avancé.

La situation reste très bonne.

MARIUS RICHARD.

L'UNION DES ALLIÉS

La Conférence économique de Paris

Paris, 22 Avril.

La séance inaugurale du Comité interparlementaire économique aura lieu jeudi prochain au palais du Luxembourg, en présence du président de la République qui y prendra la parole.

L'Angleterre sera représentée à la Conférence par 42 députés, hauts commissaires et agents généraux des colonies britanniques, l'Italie par 43 députés et sénateurs ayant à leur tête M. Luzzatti, la Serbie par 14 députés dont 8 anciens ministres, le Portugal par 10 membres du Parlement. La Russie sera également représentée.

L'avance de l'heure légale et le Sénat

La Commission chargée d'examiner le projet est hostile

Paris, 22 Avril.

Le Sénat a procédé, cet après-midi, en ses bureaux, à l'élection de la Commission chargée de l'examen de la proposition de loi relative à l'avance de l'heure pendant la guerre.

Ont été élus : MM. Cabart-Danneville, Guérin, Guilloteaux, Millès-Lacroix, Poirson, Doumer, Chéron, Monnier. Au quatrième bureau, le quorum n'ayant pas été atteint, l'élection a été ajournée.

Tous les membres élus sont hostiles à la proposition de loi .

Les conséquences qu'aurait l'entrée en guerre des Etats-Unis

L'opinion d'un officier supérieur de la marine anglaise

Londres, 22 Avril.

Un officier supérieur de la marine britannique, interrogé sur l'effet que produirait l'entrée en guerre des Etats-Unis, a répondu :

« L'effet moral immédiat serait formidable ; les petites nationalités en éprouveraient comme un sentiment de profond soulagement. Quant à la Turquie, ce serait pour elle un coup grave. L'Amérique apporterait sous peu un appui incalculable aux Alliés, tant au point de vue naval qu'au point de vue militaire.

Tout d'abord, son intervention permettrait d'utiliser tous les navires allemands internés dans les ports américains, à moins qu'on ne les fasse sauter.

« L'entrée en action de la flotte américaine rendrait disponibles tous les croiseurs anglais en service dans les Indes orientales et en Orient. Je ne sais pas exactement combien les contre-torpilleurs américains libéreraient de torpilleurs anglais, mais quel qu'en soit le nombre, ce serait un appoint considérable pour la guerre de chasse contre les sous-marins et pour le convoyage des navires marchands.

La Bataille de Verdun

Le comte Andrassy croit que le kronprinz n'a aucune chance de s'emparer de Verdun

Londres, 22 Avril.

On mande de Budapest au *Morning Post* :

Le comte Andrassy, de retour d'Allemagne, a exposé de la façon suivante la situation à Verdun dans une interview qu'il a accordée à un journaliste hongrois :

« Mon impression est que les deux partis semblent également résolus, à n'importe quel prix : l'Allemagne à atteindre son but, et la France à déjouer ses projets.

« Le commandement allemand pense qu'il est absolument nécessaire de s'emparer de Verdun afin de consolider le front allemand, briser la ligne des fortifications françaises et pouvoir ainsi dominer la vallée de la Meuse ; mais cette bataille même modifie mon opinion sur la valeur de l'armée allemande.

« La tâche incombant au prince héritier est trop formidable pour que l'on puisse considérer l'armée allemande comme invincible : il n'y a aucune chance pour elle de s'emparer de Verdun.

« Pour le moment, cette bataille est plus que le siège d'une forteresse, c'est un combat à mort entre les deux adversaires.

Un régiment allemand détruit

Paris, 22 Avril.

D'après les listes de pertes publiées jusqu'au 13 avril, le 87e régiment d'infanterie (XVIIIe corps) a perdu devant Verdun : tués 406 ; blessés 1.563 ; disparus 111 ; au total : 2.070 hommes, soit les deux tiers de son effectif.

Les Allemands et l'ordre du jour du général Pétain

Genève, 22 Avril.

L'ordre du jour du général Pétain a exaspéré le correspondant de la *Gazette de Francfort* au quartier général du kronprinz, M. Eugène Kalkschmidt. Il assure que le 9 avril, jour qualifié de « glorieux pour les armes françaises », il n'y eut pas d'attaque générale allemande, « mais seulement un certain nombre *(sic)* d'opérations partielles locales qui se sont, il est vrai, produites sur un front assez grand allant d'Avocourt à la côte du Poivre ».

Le correspondant, en voulant démentir, confirme.

L'opinion d'un journaliste norvégien

Schaffhouse, 22 Avril.

Les journaux allemands reproduisent maintenant seulement un article du correspondant du journal norvégien *Stadanger Attenblad*, qui s'est rendu au quartier général du général Pétain. Or, cet article est bien fait pour donner à penser que Verdun ne sera jamais pris :

Je reviens à l'instant de Verdun où je m'étais rendu sur l'invitation du gouvernement français. Un capitaine de l'état-major m'accompagnait et je fus autorisé à visiter la forteresse et les lignes françaises les plus avancées. Les officiers et soldats sont unanimes à vouloir la défaite complète des Allemands et le moral des troupes est excellent. Il règne parmi les soldats une sérénité presque gaie.

Les armées de la défense, qui sont à des kilomètres derrière le front, font une impression imposante. Même si les Allemands réussissaient à faire tomber Verdun, ce qui n'arrivera pas, ils trouveraient toujours de nouvelles lignes de défense sur chaque hauteur, sur chaque route.

Partout sont entassés de formidables provisions de munitions, d'avions, de fils de fer et de mines. Des centaines de mille de soldats sont magnifiquement équipés et leur approvisionnement se fait de façon merveilleuse.

L'Attentat de Sarajevo

Un Tchèque traduit en Cour martiale fait une importante déclaration

Bucarest, 22 Avril.

On sait que le docteur Kramarcz, la plus haute personnalité politique tchèque, a été traduit, il y a quelque temps, devant la Cour martiale pour haute trahison.

Devant ses juges aucune charge sérieuse n'a pu être relevée contre lui, mais au cours des débats un incident inattendu s'est produit. Le président ayant dit au docteur Kramarcz qu'il était accusé d'avoir été en Serbie à la veille de l'attentat de Sarajevo, et qu'il était nécessaire qu'il s'expliquât sur les motifs de son voyage, le docteur Kramarcz répondit qu'effectivement il s'était rendu en Serbie au mois de juin 1914 pour remplir une mission importante, mais qu'il ne pouvait

révéler l'objet de cette mission que si la haute personnalité du gouvernement autrichien à la demande de laquelle il s'était rendu en Serbie le déliait du secret qu'on lui avait fait jurer.

L'allusion aux rapports ayant existé à cette époque entre le comte Berchtold et le docteur Kramarcz était claire et le gouvernement autrichien, menacé de révélations gênantes s'est empressé de recourir à un subterfuge pour sortir de l'embarras. Deux des juges, dont le président, sont, en effet, tombés malades et le procès a été ajourné *sine die*.

On estime cependant que le docteur Kramarcz sera retenu en prison jusqu'après la fin de la guerre.

LE CONFLIT GERMANO-AMERICAIN

L'opinion publique approuve le discours du président Wilson

Londres, 22 Avril.

Du *Daily Mail* :

Notre correspondant de Washington nous télégraphie :

J'étais présent au Congrès lorsque le président donna lecture de son discours. M. Wilson, qui n'était pas en voix, évita soigneusement le ton à émotion ou à effet oratoire.

Cette attitude se réfléchit sur son auditoire. Pas la moindre acclamation. Aucun signe émotif n'interrompit sa lecture faite lentement. Il était écouté avec trop d'attention au milieu d'un silence froid. Sénateurs et représentants étaient certainement plus impressionnés que charmés.Les déclarations étaient conçues dans les termes plus forts que ceux que la majorité approuvait. L'inquétude de celle-ci ne fut pas diminuée par le fait qu'elle ressentait que l'opinion publique la forcerait à soutenir le président.

Laissées à elles-mêmes, les deux Chambres, même maintenant, renferment une majorité contre la tendance à pousser les choses à l'extrême ; mais elles savent que le président a le pays derrière lui, et elles n'ont pas d'autre choix que de se mettre sur la ligne.

Toute la presse approuve la fermeté du président. En général, on prévoit que la rupture diplomatique est inévitable, et l'on n'entrevoit aucune discussion pouvant amener l'Angleterre dans la controverse.

Les derniers espoirs du comte Bernstorff

Washington, 22 Avril.

A l'issue de l'entretien qu'il eut, hier, avec M. Robert Lansing, le comte Bernstorff a déclaré qu'il ne regardait pas la situation comme étant sans issue et qu'un règlement de la controverse sous-marine n'était pas encore impossible.

La réponse de l'Allemagne ne parviendrait pas à Washington avant le mardi ou le mercredi de la semaine prochaine.

Le texte de la note ne sera pas publié en Allemagne avant dimanche matin, le gouvernement tendant à donner auparavant des instructions formelles à la presse sur ce sujet.

La presse hollandaise approuve généralement l'attitude des Etats-Unis, quoiqu'elle exprime certains doutes sur les résultats qu'elle peut donner.

L'Autriche engage l'Allemagne à céder

Rome, 22 Avril.

On assure ici que le gouvernement austro-hongrois se préoccupe de l'éventualité d'un conflit avec les Etats-Unis. Il userait de toute son influence pour amener l'Allemagne à se montrer condescendante et à faire droit aux demandes de M. Wilson. Beaucoup ont l'impression que l'Allemagne, pour ne pas aggraver sa situation déjà si mauvaise, finira par céder.

Le pays soutient M. Wilson. Les germanophiles deviennent menaçants.

Londres, 22 Avril.

De New-York on mande au *Daily Chronicle* que M. Wilson sera soutenu par le pays tout entier. Le président reçoit de très nombreux télégrammes approuvant sa politique et promettant tout appui. D'autre part, les pro-Allemands et les fanatiques de la paix à tout prix bombardent la maison Blanche de messages demandant que le président fasse tous ses efforts pour éviter la guerre.

Les grands centres de population allemande aux Etats-Unis sont dans une vive agitation et profèrent de terribles menaces.

Evitera-t-on la rupture?

Londres, 22 Avril.

On mande de Washington au *Morning Post* que dans les milieux officiels on conserve encore l'espoir de voir l'Allemagne adopter une ligne de conduite qui permettra d'éviter une rupture avec les Etats-Unis : toutefois cet espoir n'est fondé sur aucun élément d'information bien déterminées. Ce qu'on admet généralement c'est que l'avenir va demeurer incertain jusqu'au moment où l'on saura si la politique allemande est dirigée par le chancelier ou par le parti militaire.

On mande au *Times* que suivant la presse américaine, M. Wilson est nettement déterminé à exiger que la guerre sous-marine prenne fin. Cependant plusieurs journaux expliquent que par l'expression « guerre sous-marine » le président entend dire que les sous-marins allemands ne pourront détruire les navires de commerce qu'en se conformant strictement aux lois internationales.

Le gouvernement prend des mesures sévères pour éviter des attentats

Londres, 22 Avril.

On écrit aux *Daily News* que la situation du conflit germano-américain reste très menaçante.

Pour se prémunir contre les conspirations des Allemands, les autorités ont interdit sous des peines très sévères d'admettre des visiteurs dans les chantiers navals et dans les usines qui travaillent activement de jour et de nuit pour le gouvernement. Le personnel des arsenaux, des ports, des fabriques de munitions et des voies ferrées est étroitement surveillé.

L'attitude des Etats-Unis approuvée par les Sud-Américains

Buenos-Ayres, 22 Avril.

La *Nacion*, dans son éditorial, dit que les Etats-Unis, en prenant la défense de tous les neutres, se sont placés dans une situation qui est de nature à leur attirer toutes les sympathies. « Les Etats-Unis, ajoute le même journal, sont la plus grande puissance neutre, la seule dont la voix puisse être écoutée, car c'est elle dont la voix a la plus grande autorité. Cette grande nation est forte non par son armée et par sa flotte, mais par sa civilisation, sa démocratie, sa capacité économique et sa générosité.

« Toutes les républiques d'Amérique partagent ses sentiments et accueillent avec une profonde sympathie la politique de M. Wilson, dont le désir constant est de rendre moins douloureux les effets de la guerre et d'imposer le respect des neutres. Elles se solidarisent avec lui dans cette œuvre de civilisation et de confraternité chrétienne. »

Une déclaration du ministre des Affaires Etrangères allemand

Paris, 22 Avril.

En même temps que l'amiral Holtzendorff se confiait à un journaliste américain, M. von Jagow secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères recevait un journaliste espagnol.

Après avoir fait un vibrant éloge de Cervantès et regretté que les circonstances ne permettent pas à l'Allemagne de rendre l'hommage qu'elle désirait à l'immortel auteur de *Don Quichotte*, M. von Jagow entreprend à son tour de plaider la cause de ses sous-marins. Il n'hésite pas à nier les torpillages les plus indiscutables et il se fait tout doux, prêt à reconnaître une « erreur ».

D'après, dit-il, les nouvelles reçues jusqu'à présent au sujet de la destruction du *Sussex*, du *Vigo*, du *Santanderino*, leur torpillage par des sous-marins allemands est peu croyable. Les intérêts légitimes des neutres méritent le plus grand respect.

Au cas où un commandant de sous-marin aurait commis une erreur, l'Allemagne est prête à examiner les preuves qu'on lui soumettra, si l'on prouvait l'erreur d'un commandant de sous-marin dans l'affaire du *Sussex*, je regretterais, ainsi que tout le peuple allemand, que cette erreur ait causé la mort de votre compatriote Granados.

Les Complots allemands aux Etats-Unis

Les papiers de l'espion von Igel

Washington, 22 Avril.

Les journaux annoncent que, pour la huitième fois, l'ambassade d'Allemagne a demandé au département d'Etat la remise des papiers de von Igel, sans obtenir plus de résultat.

La Piraterie allemande

Le torpillage des vapeurs norvégiens approuvé par le tribunal des prises

Berne, 22 Avril.

Le tribunal des prises de Lembourg a déclaré justifié le torpillage des vapeurs norvégiens *Somenthe*, *Venus*, *Vega*, *Thistlebank*, et *Storesend*, ainsi que celui du vapeur suédois *Gothaland*, et il a rejeté les demandes d'indemnité formulées par les armateurs.

Le torpillage du vapeur «Imperator» en Méditerranée

Genève, 22 Avril.

La *Wiener Allgemeine Zeitung* apprend de source autorisée que le ministère des Affaires Etrangères a reçu la note américaine au sujet du torpillage du vapeur *Impérator* dans la Méditerranée.

La note demande au gouvernement austro-hongrois des détails sur le torpillage.

Un navire danois capturé par les Allemands

Londres, 22 Avril.

On mande de Copenhague au *Times* que le steamer danois *Esbjerg*, venant de France et portant un chargement de marchandises diverses, du zinc et des sacs de café, a été saisi dans le Cattégat et amené à Swinemunde. C'est la première fois qu'un navire ayant pour destination un port danois, est capturé.

La guerre sous-marine et les neutres

Rotterdam, 22 Avril.

L'attitude du sous-marin allemand qui a coulé le schooner danois *Le Proven* suscite l'indignation en Hollande. L'équipage a pu se réfugier dans un canot et demanda au commandant du sous-marin de le remorquer jusqu'à l'endroit où il avait chance de rencontrer du secours.

L'Allemand refusa, et laissa les Danois à leur sort qui paraissait devoir être fatal, car la mer était trop forte. Heureusement, le vent se calma, et au bout de trois jours et deux nuits passés à la dérive, les sept Danois furent recueillis épuisés et conduits à Ymuiden.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Les Serbes à Corfou

Leur correction est reconnue par les germanophiles

Londres, 22 Avril.

Du *Daily Mail* :

Notre correspondant d'Athènes nous télégraphie :

Le journal *Athinai*, qui n'est pas particulièrement favorable aux Alliés, rend un hommage remarquable à l'armée serbe en disant :

« Corfou a été envahie. Elle abrite une armée dans les maisons de la ville. Cependant, depuis trois mois que cette armée séjourne, pas un seul acte violent n'a été commis, pas un œuf n'a été mangé, pas un verre de bière n'a été bu, qui n'aient été payés et bien payés. Aucune femme n'a été insultée, pas de provocations à des querelle. Corfou n'a pas vu un Serbe pris de boisson ou causant du scandale dans les rues. Peu d'armées peuvent se vanter de semblables qualités ».

Corfou, 22 Avril.

La publication du *Journal Officiel* serbe, qui avait été interrompue depuis le départ du gouvernement de Nich, a été reprise le 20 avril à Corfou. Dans ce premier numéro, un long communiqué officiel rend compte de l'accueil fait en France aux enfants des réfugiés serbes, et exprime, en termes chaleureux, la reconnaissance de la Serbie envers l'Université de France et le ministère français de l'Instruction publique.

En Grèce

Les Germano-Bulgares sur le territoire grec

Londres, 22 Avril.

On mande de Salonique au *Times*, à la date du 19 avril :

« Il parait que l'incursion germano-bulgare annoncée hier, a été poussée à l'Est jusqu'à Porroi. Dans ce district, l'ennemi a arrêté et envoyé de l'autre côté de la frontière de nombreux habitants grecs.

« Ces arrestations semblent être des représailles pour la destruction par les troupes grecques, il y a quelques jours, d'une bande de onze comitadjis bulgares à Matnitza, près de Porroi. »

Les Bulgares continuent à arrêter les citoyens grecs

Athènes, 22 Avril.

Les Bulgares ont arrêté à Ochrida les notables grecs Pierre Pichéa et Zarros, le premier âgé de 80 ans, qui ont été envoyés à Monastir et jetés en prison après une violente bastonnade. Ces notables sont connus pour avoir sous la domination turque toujours servi l'idée nationale grecque.

Un don de M. Venizelos aux familles de mobilisés

Athènes, 22 Avril.

M. Venizelos a remis, hier, au maire d'Athènes 25.000 francs, qui devront être distribués à l'occasion des fêtes de Pâques à des familles de soldats mobilisés. Cette somme provient de souscriptions remises au chef des libéraux, par ses amis, pour en disposer à son gré.

En Roumanie

Des manifestations sont annoncées pour décider l'attitude de la Roumanie

Zurich, 22 Avril.

La *Deutsche Tages Zeitung* mande de Jassy qu'après les fêtes de Pâques de grandes manifestations politiques sont projetées en Roumanie. Ces manifestations auront, paraît-il, pour but de décider définitivement la politique roumaine.

La prise de Trébizonde et l'opinion roumaine

Bucarest, 22 Avril.

Malgré les préoccupations des questions intérieures à l'ordre du jour, la nouvelle de la prise de Trébizonde a produit une vive impression, car on commence à comprendre que les forces russes ont entrepris avec des chances de succès des opérations de grande envergure.

La presse locale commente longuement les importantes conséquences qui pourraient résulter des opérations balkaniques sur la situation de la Turquie.

La presse locale publie le discours de M. Sonnino et le fera probablement suivre de commentaires demain.

En Turquie

La mort du maréchal von der Goltz

Amsterdam, 22 Avril.

Un télégramme officiel de Berlin annonce la mort survenue le 19 avril, du maréchal von der Goltz, à la suite d'une fièvre cérébro-spinale au quartier général de son armée en Turquie.

La Situation à Constantinople

La crise économique et la misère publique. — L'exaspération populaire contre les Allemands et les Jeunes-Turcs

Salonique, 22 Avril.

Un voyageur qui a pu quitter Constantinople il y a dix jours, par conséquent avant la chute de Trébizonde, a fait aujourd'hui les déclarations suivantes :

« La situation est extrêmement grave à Constantinople, la ville semble déserte et dans l'obscurité complète, car il n'y a plus ni pétrole, ni huile, ni bougies. Un seul bateau traverse une fois par jour le Bosphore.

« La situation financière est déplorable. Le Trésor vient de créer une série de six millions cinq cent quatre vingt mille livres turques de billets, gagés sur un dépôt de cent cinquante millions de francs d'or, se trouvant à la Reichsbank et à la banque austro-hongroise. Une nouvelle série de six millions de livres turques va être émise, gagée sur les bons allemands.

« Mon interlocuteur a ajouté que la prise d'Erzeroum avait surexcité au plus haut point l'opinion publique et que la chute de Trébizonde occasionnera certainement une explosion de fureur contre les Allemands et le gouvernement jeune turc. »

La Prise de Trébizonde

L'évacuation de la ville par les Turcs

Pétrograde, 22 Avril.

Selon des renseignements complémentaires, c'est la victoire russe sur la rivière Karadéré qui a déterminé l'évacuation de Trébizonde que les Turcs ont abandonnée quarante-huit heures avant l'arrivée des Russes, ne laissant que l'arrière-garde pour entraver la progression trop rapide de l'ennemi et assurer la sécurité de leur propre retraite.

SUR NOTRE FRONT

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 22 Avril.

L'état-major britannique fait le communiqué suivant :

Pendant les dernières vingt-quatre heures, opérations de mines près de Fricourt, Souchez, Hulluch et Givenchy. Au cours de la nuit, nous avons dispersé, près de Saint-Eloi, un détachement d'Allemands qui avaient quitté leurs tranchées.

Aujourd'hui, combat de mortiers de tranchées dans le secteur au sud d'Arras et duels d'artillerie sur plusieurs points entre Souchez et le canal de La Bassée et dans le voisinage d'Ypres.

L'Appel militaire des Belges

Les inscriptions pour le contingent spécial de 1916

Paris, 22 Avril.

La légation de Belgique communique la note suivante .

« Le ministre de l'Intérieur de Belgique porte à la connaissance des intéressés que les Belges nés en 1897 qui se trouvent en France et ne sont pas sous les armes sont tenus de se faire inscrire pour le contingent spécial pour 1916 avant le 10 mai prochain (arrêté, loi du 1er mars 1916 et arrêté ministériel du 10 avril 1916. *Moniteur Belge* des 4-10 mars 1916 et des 9-15 avril 1916).

« L'inscription doit être demandée au ministre de l'Intérieur de Belgique au Havre par lettre indiquant les nom, prénoms, date de naissance et adresse exacte de l'intéressé (département, ville ou village, rue et numéro), il sera accusé réception de ces demandes. Si avant le 25 mai prochain un accusé de réception n'est pas parvenu à l'intéressé, celui-ci devra renouveler sa demande.

« Est réfractaire et puni comme tel, le milicien qui néglige de se faire inscrire (arrêté loi du 1er mars 1916, cité ci-dessus) est réputé déserteur et passible des peines prévues par le code pénal militaire, le milicien qui change de résidence pour se soustraire aux opérations du recrutement ou qui, dans le même but, emploie des manœuvres frauduleuses (arrêté-loi du 1er mars 1916, cité ci-dessus).

L'Internement des Prisonniers malades en Suisse

Paris, 22 Avril.

A la suite de récents accords, des Commissions médicales franco-suisses pour la France, et germano-suisses pour l'Allemagne, ont visité les hôpitaux, les dépôts, les chantiers et les camps où se trouvent des prisonniers de guerre et des internés civils, tant en France qu'en Allemagne, afin de rechercher les sujets atteints d'affections qui doivent entraîner l'internement en Suisse.

Les Commissions franco-suisses ont actuellement terminé leurs missions dans les régions.

A la fin du mois et au début de mai, des Commissions médicales mixtes siégeront à Lyon et à Constance pour se prononcer définitivement sur l'opportunité des internements envisagés.

Quand ceux-ci auront eu lieu, les familles des internés auront toutes facilités, sous certaines conditions déjà publiées, pour se rendre en Suisse auprès de leurs parents.

La Correspondance avec les Pays envahis

Une carte spéciale est créée par le ministère de l'Intérieur.

Paris, 22 Avril.

L'organisation d'un service de correspondance avec les personnes résidant dans les départements envahis au sujet duquel certaines informations ont été publiées s'est heurtée à des difficultés qui en ont ajourné le fonctionnement. Ces difficultés sont aplanies. Un service officiel de correspondance fonctionnera au ministère de l'Intérieur à partir du 25 avril 1916.

La faculté de correspondre est accordée aux chefs de famille de nationalité française ou alliée ayant laissé des parents dans les territoires envahis. Des cartes d'un modèle spécial exclusivement destinées à cette correspondance sont délivrées dans les départements, en ce qui concerne les réfugiés allocataires, par le percepteur, lors du paiement de l'allocation, pour les autres personnes à la Préfecture, sur le vu d'une pièce d'identité et de toute justification établissant qu'elles ont des parents en territoire occupé.

Les cartes-correspondance doivent être remises au guichet des bureaux de poste et non jetées dans les boîtes postales. Elles sont adressées au ministère de l'Intérieur qui se charge de leur transmission. Les cartes doivent être écrites très lisiblement, les noms, prénoms, adresses, libellées avec la plus grande exactitude. Elles doivent être adressées à une personne déterminée. Les cartes concernant plusieurs personnes faisant partie de la même famille, mais demeurant dans des communes différentes, ne pourraient être transmises.

Cette correspondance est soumise à plusieurs prescriptions impératives : 1° Les expéditeurs ne peuvent adresser qu'une carte tous les deux mois ; 2° Les cartes ne doivent pas contenir plus de vingt mots (non compris l'adresse et la signature) ; 3° Elles ne doivent mentionner aucune nouvelle d'ordre général, militaire, politique, économique, et ne traiter que d'affaires exclusivement privées. Un contrôle rigoureux exigé par la sécurité publique sera exercé sur cette correspondance. Toute carte adressée contrairement aux présentes prescriptions ne sera pas transmise.

Le ministre de l'Intérieur adressera les réponses par cartes postales directement aux intéressés.

En raison des circonstances, il est impossible de déterminer à l'avance le délai nécessairement assez long, qui pourra s'écouler entre le départ de la demande et l'arrivée de la réponse. Des indications concernant le fonctionnement du service de la correspondance sont portées à la connaissance du public par des affiches apposées dans les Mairies et dans les bureaux de poste.

LA GUERRE COLONIALE

Dans l'Afrique orientale

Communiqué officiel anglais

Londres, 22 Avril.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant sur les opérations dans l'Afrique orientale :

Les troupes montées commandées par le général boer van Deventer, après leur succès à Lolkissale, le 4 avril, ont continué d'avancer et ont occupé Umbugwe et Ssalanga, dont les petites garnisons ont été chassées ou faites prisonnières.

Le 17 avril, les troupes britanniques se sont heurtées à l'ennemi qui était en assez grande force et qui se concentré évidemment près de Kondoirangi.

La bataille continue.

La saison des pluies commence.

AU CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

L'affaire Lombard, Garfunkel & Cie

Vingtième audience

Paris, 22 Avril.

A l'audience de ce matin, Me Jacobson a plaidé pour Mme Feldstein, Me Noël pour Denuchel, Me Bizos pour le caporal-fourrier Maumus et Me Gauiche pour Charvoz.

A la reprise de l'audience, à 1 heure, Mes Renaud et Lagasse défendent les docteurs Gesland et Dumoret ; puis Mes Auvillain, Loewel et Ceccaldi présentent la défense de Bordas, Abraham Weill et Gaston Lévy.

La séance suspendue quelques instants est reprise à 4 heures 15. Me Noël présente la défense de Demichel, puis Me Antony Aubin, le nouveau défenseur du docteur Saint-Maurice, plaide l'acquittement.

La série des plaidoiries étant close, le président commence l'interrogatoire définitif des inculpés. Puis, la séance est levée et remise à demain 9 heures du matin.

A travers les Journaux

Paris, 22 Avril.

L'*Homme Enchaîné*. — La réponse du président Wilson. — De M. G. Clemenceau :

J'ai souvent écrit, ici même, que les neutres étaient de la bataille, sans être venus à s'en rendre compte encore. J'annonçais qu'ils se réveilleraient un jour aux clameurs du droit, de leur droit aussi bien que du nôtre, sauvagement menacé. Je n'avais pas rêvé une aussi éclatante entrée dans l'arène. Le noble esprit de la déclaration d'indépendance en soit remercié.

M. Wilson a mis longtemps à se résoudre. Peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi, pour que l'unanimité des peuples de la terre ait eu le temps de se former. Le Sénat, le gouvernement ont déjà pris des mesures pour une réorganisation de l'armée, comportant une réserve d'un million d'hommes après lequel il en pourrait venir autant de millions qu'il faudrait. Ce n'est pourtant pas sur eux que je compte pour la décision finale, car nous aurons achevé la tâche avant qu'ils soient en mesure d'intervenir, mais la parole est belle, le geste est noble et l'acte rassurant pour l'avenir des sociétés humaines de droit et de liberté. La Hollande, la Scandinavie vont se rassurer. La Suisse elle-même calmera l'ardeur de quelques-uns de ses colonels, et, qui sait, le bochissant Brandès en personne se demandera peut-être si la force n'est pas décidément ailleurs que sous l'épée de son kaiser ?

Le droit, l'indescriptible droit que les pères pèlerins de Mayflower avaient emporté d'Europe, leurs fils nous le rapportent sous l'égide du fer qu'ils ont de leurs fortes mains forgé. Salut à vous, citoyens d'Amérique, qui rentrez dans l'histoire de l'Europe par la grande arche, au front de laquelle Washington, Jefferson et tant d'autres, inscrivirent les plus nobles revendications de l'humanité.

Quant à savoir ce que décidera le kaiser, cela n'a vraiment plus d'importance. Recul ou rodomontade, c'est tout un pour le résultat.

La *Victoire*. — Hurrah pour les Américains. — De M. G. Hervé :

Le kaiser et ses gens crurent qu'ils pouvaient tout oser. Ils jetèrent des bombes sur des populations inoffensives. Aucune nation ne broncha. Ils trichèrent au jeu de la guerre où jusqu'ici l'honneur imposait certaines règles à la férocité et à la sauvagerie déchaînées. Ils se servirent de gaz asphyxiants. Aucune nation ne broncha.

Alors, ils se mirent à torpiller les navires marchands ennemis, sans sommation, sans donner aux marins marchands et aux passagers le temps et les moyens pratiques de se sauver, tandis que le droits des gens, le droit international leur reconnaissait seulement le droit d'arrêter les navires marchands ennemis, de les saisir et de les amener à bon port s'ils le pouvaient.

Aucune nation, parmi les nations non belligérantes, ne souffla mot. Enfin, ils osèrent davantage. Ils torpillèrent sans hésitation les navires ennemis avec leurs passagers sans se préoccuper s'ils torpillaient des non belligérants ou des ennemis. Ils torpillèrent les navires neutres sans se préoccuper de savoir si, oui ou non, ils portaient de la contrebande de guerre.

Alors, alors seulement, la libre Amérique se décida à leur faire de timides et platoniques représentations dont ils se moquèrent. Le droit, le droit des gens, le droit international, est-ce que ça compte, ces chiffons de papier ! Et tous les soldats de la kultur poussèrent un colossal ricanement. Mais leur ricanement a réveillé au fond de leur tombeau le vieux Washington, le fondateur de la libre République, et le vieil Abraham Lincoln, celui qui la fonda une deuxième fois en supprimant l'esclavage qui la déshonorait. Les deux grands chevaliers de l'humanité tirèrent à demi leur épée du fourreau et tous les soldats de l'Alliance, ceux de la libre Angleterre, ceux de Rome, patrie du Droit; ceux de la France, des Droits de l'Homme; ceux qui sont les enfants héroïques de Liége, de Louvain; de Bruxelles et d'Anvers, et les Serbes, qui préférèrent la mort au déshonneur, et les soldats de la sainte Russie grosse d'une profonde transformation politique, qui la conduira à la liberté, toux ceux qui, depuis 20 mois, se battent pour que le monde ne soit plus une vaste forêt de Bondy, comprirent que c'étaient eux, Washington et Abraham Lincoln, qui parlaient par la bouche du président Wilson et qu'il y avait toujours un droit international.

Les Pensions des Veuves et Orphelins de la Guerre

Paris, 22 Avril.

Les veuves et les orphelins représentés par leurs tuteurs, des militaires décédés des suites de la guerre, ont le plus grand intérêt à constituer immédiatement leurs dossiers de pension, et à les déposer, avec la demande de pension, à la sous-intendance du chef-lieu de leur département, sans attendre la fin des hostilités.

La constitution et le dépôt du dossier de pension n'empêchent nullement la veuve ou le tuteur de percevoir, jusqu'à la fin des hostilités, selon le cas, soit la délégation de la demi-solde du père ou du mari (décret du 9 octobre 1914), soit l'allocation journalière de 1 fr. 25 majorée, s'il y a lieu, de 0 fr. 50 par enfant à leur charge, prévue par la loi du 5 août 1914.

La faculté d'opérer entre la délégation ou l'allocation et la perception immédiate des arrérages de la pension, leur reste d'ailleurs toujours ouverte.

L'accomplissement des formalités de dépôt du dossier a le grand avantage de permettre d'accélérer la liquidation et la concession de la pension, dont le titre pourra être remis à l'intéressé dès la cessation des hostilités, c'est-à-dire au moment même où la délégation de solde ou l'allocation (qui ne cumulent pas avec la pension), cessera de lui être payée.

Tout retard dans le dépôt de la demande accompagnée du dossier, exposerait les veuves et les orphelins à ne pouvoir obtenir qu'après un assez long délai la liquidation de la pension et la remise du titre destiné à la perception des arrérages. Il s'écoulerait par suite plusieurs mois pendant lesquels ils ne pourraient rien recevoir.

Les intéressés pourront se faire délivrer une nomenclature des pièces à fournir pour l'attribution de la pension en s'adressant au sous-intendant militaire du chef-lieu du département de leur domicile.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 22 Avril.

La séance est ouverte à 2 heures 15, sous la présidence de **M. Deschanel**.

La loi sur les loyers

La Chambre reprend la suite de la discussion sur les loyers.

M. Lugol défend son amendement qui tendait à remplacer le système financier prévu à l'article 25 par le procédé suivant : remboursement des loyers impayés aux propriétaires par des bons, et amortissement de ces bons supporté par les propriétaires.

Par 335 voix contre 120, sur 455 votants, le renvoi de l'amendement à la Commission est refusé à mains levées et l'amendement est repoussé.

L'article 25, dont voici le texte, est adopté :

Toute réduction ou exonération de loyer prononcée par les Commissions arbitrales, entraînera sur la contribution foncière afférente à l'immeuble loué, une remise proportionnelle à la perte de revenu ainsi imposée au propriétaire.

Tout propriétaire qui aura consenti des réductions ou exonérations de loyer, bénéficiera de cette remise. Il devra préalablement déclarer le montant de ces réductions ou exonérations devant le président de la Commission arbitrale, qui lui donnera acte de sa déclaration.

Toute fausse déclaration sera passible des peines portées par l'article 405 du Code pénal. En cas de condamnation, l'article 463 pourra être appliqué.

Cette remise devra, à peine de forclusion, être demandée par le propriétaire dans le mois qui suivra la date à laquelle la décision portant réduction ou exonération de loyer sera devenue définitive, lorsque les réductions ou exonérations auront été amiablement consenties. Le point de départ du délai sera la date de la déclaration devant le président de la Commission arbitrale. Les demandes produites à cet effet seront présentées, instruites et jugées comme les demandes en remise pour vacance de maison.

On aborde l'article 28 dont la nouvelle rédaction s'établit ainsi :

Le recouvrement des créances hypothécaires ou privilégiées sur des immeubles et résultant d'actes ou de jugements antérieurs au 4 août 1914, ne pourra être poursuivi avant l'expiration d'un délai égal à celui des hostilités, augmenté de six mois à compter du décret fixant leur cessation.

La Commission arbitrale pourra, nonobstant toutes stipulations contraires, accorder aux débiteurs les délais qu'elle jugera nécessaires pour le paiement des intérêts, annuités ou arrérages échus, avant ou pendant la durée des hostilités. Elle pourra décider qu'au jour de la cessation des hostilités, les intérêts, annuités ou arrérages impayés, s'ajouteront de plein droit au capital de la dette. En ce cas, ces intérêts, annuités ou arrérages profiteront des mêmes garanties et seront conservés de plein droit par l'hypothèque, au même rang que le principal, même s'ils excèdent la limite de trois années fixée par l'article 2.151 du Code civil.

Au cas où le taux des intérêts des créances prorogées serait inférieur au taux légal, il sera porté à ce dernier taux à partir de la date de la cessation des hostilités, ou à partir de l'échéance primitivement fixée, si elle est postérieure, sans préjudice des conventions stipulant un taux plus élevé, antérieur à la prorogation résultant de la présente loi. Les créanciers hypothécaires ou privilégiés, dont la dette serait normalement exigible, pourront, sur la poursuite intentée par d'autres créanciers, prendre part à toutes distributions de l'actif de leurs débiteurs.

L'article 28 est adopté sans modification.

Sur l'intervention de M. Ernest Lairolle, on y ajoute la disposition suivante :

« Les mêmes délais sont accordés aux acquéreurs d'habitations à bon marché, qui amortissent leurs prix d'acquisition par paiements périodiques ».

Sans débats la Chambre vote l'article 28 *bis* établissant que pour la détermination du chiffre des loyers dans les cas prévus aux articles 14, 14 *ter* et 25, il ne sera tenu compte que des prix de loyers en vigueur le 1er août 1914, ainsi qu'un nouveau paragraphe à l'article 51, ainsi rédigé : « Pour les locations faites sans écrit, le locataire sera admis à conserver la jouissance du local aux clauses et conditions en vigueur au 1er août 1914, pendant une durée égale à la durée de la guerre, sous réserve de la faculté, pour ces locataires, de quitter les lieux loués pendant cette même période aux conditions fixées par l'usage des lieux.

Le projet portera ce titre : Projet de loi concernant les modifications apportées aux loyers et aux baux à loyers pendant la durée de la guerre.

VOTE DU PROJET

Le vote sur l'ensemble du projet a lieu à scrutin public.

Par 302 voix contre 20, sur 322 votants, l'ensemble du projet de loi est adopté.

La Censure

La Chambre doit fixer la date de l'interpellation de M. Charles Bernard sur la censure.

M. Briand, président du Conseil, demande d'en remettre la discussion à une date ultérieure.

M. Charles Bernard a la parole pour s'expliquer sur la date. Il expose que des suppressions abusives ont été opérées par la censure, sans raisons diplomatiques ou militaires.

M. Raffin-Dugens s'associe à la demande de discussion immédiate.

Par 306 voix contre 109, sur 495 votants, l'ajournement de la fixation de la discussion est prononcé.

La Conférence économique

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation de MM. Bedouce et Ernest Laffont sur les conditions dans lesquelles le gouvernement compte participer à la Conférence interparlementaire économique qui doit s'ouvrir à Paris jeudi prochain, sans que le Parlement français ait été consulté.

M. Briand demande la remise à une date ultérieure de la fixation de la discussion.

M. Bedouce parle sur la date. Les représentants des nations alliées doivent être reçus ici avec toute la chevalerie française, nous n'y contredisons pas, dit-il, mais nous avons le droit d'exiger qu'on ne fausse pas la nature et les résultats de ces conférences par une désignation défectueuse des parlementaires français admis à y participer. Il ne faut pas qu'on puisse croire que l'entente économique internationale est une affaire de classe. Personne ne doit parler au nom du Parlement, sans que le Parlement responsable ait dit à ces hommes : « Vous parlerez en mon nom (applaudissements à l'Extrême-Gauche). Que le gouvernement fasse à nos alliés la réception qu'ils méritent, mais que personne, tant que le Parlement n'aura pas désigné des délégués pour le représenter, ne parle en son nom.

M. Briand réplique. La Conférence interparlementaire économique qui va se tenir n'a pas un caractère officiel. Ses résolutions n'engagent ni le Parlement, ni le gouvernement français. Elle ne se réunit pas sur convocation du gouvernement français. Le rôle du gouvernement, en présence de cette venue à Paris de représentants des nations alliées, qui n'est pas pour nous diminuer, c'est un rôle de bonne hospitalité, de cordialité et nous n'y manquerons pas.

L'interpellation, dans ces conditions, ne peut être dirigée que contre le Parlement français. C'est une affaire d'ordre intérieur à régler entre vous dans laquelle le gouvernement n'a pas à intervenir.

M. Landry, membre de la Commission du commerce, qui a organisé la réunion interparlementaire donne quelques explications.

M. Chaumet ajoute : La Conférence qui va se tenir est la deuxième. Une première s'est tenue à Bruxelles en 1914, en vue de l'identification des lois commerciales, où assistaient même des parlementaires allemands et autrichiens.

VOIX SOCIALISTES : Il n'y a pas que nous qui ayons l'internationale ?

M. Chaumet : J'espère que la guerre a changé votre internationalisme, comme il a changé le nôtre, mais la participation à la conférence n'engage que les parlementaires personnellement et non le Parlement.

Je ne vois pas pourquoi vous nous refuseriez de discuter des questions commerciales dans les Congrès internationaux, puisque vous y discutez bien des questions sociales.

M. Groussier : Ce que nous vous reprochons, c'est d'abuser du titre de parlementaire.

M. Chaumet : La Conférence sera jugée sur ses résultats et ils seront féconds. Nous voulons la paix par la victoire, et dès maintenant nous voulons préparer les mesures économiques qui seront nécessaires après la paix, si nous ne voulons pas les improviser.

M. Bedouce riposte : Il est fâcheux d'agir ainsi en ordre dispersé, alors que riches et pauvres combattent dans la même tranchée.

Le gouvernement accordera sa cordiale hospitalité aux représentants alliés, de même qu'il fera une réception officielle le jour où les représentants mandatés des Parlements alliés viendront à Paris officiellement invités par leurs collègues français.

L'incident est clos.

M. Raffin-Dugens demande pourquoi on n'a pas inséré à l'*Officiel* des questions écrites qu'il a posées au président.

M. Deschanel répond qu'il a cru devoir le faire en raison des événements de guerre, de façon à ne pas renseigner l'ennemi.

M. Raffin-Dugens dit qu'il a posé plusieurs questions, celle-ci notamment : Quand et comment finira la guerre ?

Un éclat de rire général accueille cette lecture.

— Cette question, ajoute le président, je l'aurais bien laissé publier, mais les deux autres ont un autre caractère. Il n'y a pas lieu d'y revenir.

M. Raffin-Dugens voulant cependant en donner lecture, la Chambre, à mains levées, lui retire la parole, sur la demande du président.

La Chambre renvoie sa prochaine séance au 18 mai.

La séance est levée à 6 h. 15.

SÉNAT

Paris, 22 Avril.

La séance est ouverte à 2 h. 45.

M. Antonin Dubost préside.

Le ravitaillement de la population civile

On aborde la discussion du projet de loi adopté par la Chambre complétant la loi du 16 octobre 1915 relative au ravitaillement de la population civile en blé et en farine.

M. Aimond, rapporteur, dit quel intérêt il y a à augmenter le taux du blutage, en le portant de 74 à 77 %. M. Aimond demande que le ministère de la Guerre, qui a des approvisionnements suffisants pour les troupes ne mette plus l'embargo sur la production de plusieurs départements.

Le **ministre du Commerce** répondant à M. Aimond, affirme que la réquisition opérée en vue de l'alimentation du camp retranché de Paris, a été levée.

L'ensemble du projet est adopté, ainsi que celui prorogeant les pouvoirs du Conseil supérieur de l'instruction publique et des Conseils académiques.

L'honorariat de grade au profit des officiers de complément est adopté, ainsi que la proposition instituant un diplôme à remettre aux familles des morts pour la patrie.

M. Félix Martin demande que ce diplôme soit plus artistique que la Croix de guerre.

M. Chéron s'y engage.

Le Sénat s'ajourne au jeudi 19 mai.

La séance est levée à 4 h. 25.

LA SOIRÉE

AU GYMNASE : « Le Paradis »

Hier soir, nous avons eu le plaisir d'applaudir le désopilant vaudeville de MM. Hennequin, Belaud et Barre; l'excellente troupe des Folies Dramatiques nous annonçait trois heures de fou rire. Nous n'avons pas été déçu et ce fut, durant tout le spectacle, un long feu d'artifice de rire. Rien n'est plus cocasse que le deuxième acte du *Paradis*. Il faut voir Pontbichot, Grésillon et Raphaël réunis dans le même lit pour s'en faire une idée.

Pour une telle pièce, il fallait une distribution de premier ordre, nous l'avons eue avec Mlle Sylviane, une capiteuse Claire Taupin. Son feu malicieux, sa grâce, font l'admiration du public. Mme Bernard, une austère Céleste; Mlles Landry, Gedijina, Avril, etc.

Côté masculin, M. Servatius fut un Pontbichot d'une drôlerie achevée, son succès fut bien mérité. On a revu avec plaisir l'excellent comique Saint-Marc, qui campe un Grésillon des plus gâteux. M. Sambeau, un joyeux peintre. MM. Lenormand, Baurrain, Pinois complètent cette remarquable distribution.

Nul doute que tout Marseille se rende au *Paradis* pour les fêtes de Pâques.

Aujourd'hui et demain, matinée et soirée.

AUX VARIETES-CASINO

Reprise des « Cloches de Corneville »

Dans le lot de nos opérettes françaises, *Les Cloches de Corneville* est une de celles que le public marseillais a toujours préférées. Aussi bien doit-on louer l'habile direction des Variétés-Casino d'avoir présenté cette œuvre particulièrement aimée avec un soin des plus évidents et une distribution réellement exceptionnelle. La reprise qui eut lieu, hier, en présence d'un public de choix, ne manqua pas d'être des plus brillantes. Un succès énorme était, du reste, à prévoir si l'on songe que l'œuvre de Planquette réunissait une pléiade d'artistes de talent éprouvé tels que le réputé ténor Lemaire, le baryton Raynal, élégant Marquis ; le joyeux Saint-Léon ; Mlle Sonelly, exquise Serpolette ; Mlle Eymin, M. Kerny, etc., etc. Toutes et tous furent couverts de bravos. Chœurs et orchestre très bien dirigés par M. Allary, doivent être également cités avec éloge. Ils concoururent pour une large part au chaleureux succès qui accueillit cette œuvre charmante, succès qui saura se renouveler aux représentations suivantes.

OUVERTURE DE L'HIPPODROME-PALACE

L'immense salle de l'ex-Châtelet-Théâtre était comble hier soir pour l'inauguration de l'Hippodrome-Palace. Le spectacle d'ouverture était constitué par la première de *Cabiria*, la célèbre pièce cinématographique à grand spectacle, de Gabriele d'Annunzio, qui a obtenu pendant un an à Paris le plus magnifique succès. Jamais plus superbe film ne fut offert au public. Si la nouvelle direction ne pouvait pas faire un meilleur choix pour justifier le titre qu'elle ambitionne de donner à l'Hippodrome-Palace : le roi des cinémas. Si nous ajoutons que ce chef-d'œuvre artistique se trouve accompagné d'une adaptation musicale remarquablement interprétée par l'excellent orchestre des Concerts Classiques, sous la direction experte de M. Hasselmans, nous n'aurons pas besoin d'en dire davantage pour justifier l'empressement du public.

On sait que la nouvelle direction de l'Hippodrome-Palace avait eu la généreuse pensée de donner cette soirée d'ouverture au profit du Comité de secours au Soldat et d'assistance au Prisonnier et au profit de l'Œuvre d'assistance aux familles des mobilisés italiens. Nous nous réjouissons donc doublement que la recette ait été fructueuse. Et nous concluons que l'Hippodrome-Palace ne pouvait être plus heureusement inauguré.

Dans la Police

RECOMPENSES HONORIFIQUES

Paris, 22 Avril.

Par arrêté du ministre de l'Intérieur, la Médaille d'honneur est décernée aux agents de la police municipale et rurale désignés ci-après :

Bouches-du-Rhône : M. Lubrano Laurent, garde champêtre; M. Lamberti Philippe, garde champêtre; M. Mariotti Antoine, gardien de la paix; M. Coumes Jean, agent de la Sûreté; M. Musner Philippe, gardien de la paix; M. Baur François, secrétaire de police; M. Bergès François, agent de la Sûreté; M. Lièvre Louis, gardien de la paix; M. Borel Casimir, gardien de la paix; M. Palot Pierre, secrétaire de police; M. Olivier Eugène, sous-brigadier de police; M. Magaud Daniel, brigadier de police; M. Brachet Victor, gardien de la paix, tous à Marseille; M. Rimbaud M., agent de police à Aix; M. Pujol Augustin, agent de la Sûreté; M. Estivals Eugène, agent de la Sûreté; M. Beaussier Florent, gardien de la paix; M. Dugas Henri, agent de police; M. Lovicil Jean, sous-brigadier de police; M. Besson Auguste, gardien de la paix, tous à Marseille.

NOS ALLIÉS ET NOUS

Les Troupes russes en France

Le départ de Marseille

Les troupes russes, dont l'arrivée a été fêtée si fraternellement par la population de notre ville, n'auront point longtemps séjourné dans le camp de Mirabeau où elles étaient casernées. Par deux trains spéciaux, un premier contingent est parti avant-hier dans la nuit et les autres suivent à intervalles réguliers. Leur lieu de concentration est le camp de Mailly.

Sur tout le parcours du camp de Mirabeau à la gare d'Arenc, nos vaillants alliés n'ont cessé d'être l'objet de manifestations spontanées d'enthousiasme.

Le premier contingent passe à Lyon

Lyon, 22 Avril.

Le premier contingent de soldats russes, venant de Marseille, est passé ce matin à Lyon. Un premier train est arrivé en gare de Perrache à 7 h. 15, un second, à 8 h. 55.

L'arrêt à la gare de Perrache a été très court, dix minutes à peine. Nos vaillants alliés ont été salués par le général d'Amade, le général Meunier, gouverneur militaire, le maire de Lyon, les autorités civiles et militaires.

Un arrêt assez prolongé a lieu en gare de Vaise où le thé est servi par les soins du service militaire de la Halte-Repas, de la gare.

Le passage à Dijon

Dijon, 22 Avril.

Cet après-midi, entre quatre heures et cinq heures, les trains de soldats russes, venant de Marseille, et se rendant au camp de Mailly, ont traversé la gare de Dijon. Ils ont été salués par le préfet, M. Baudard, et acclamés par les voyageurs.

Les soldats russes ont répondu en saluant et en poussant des vivats.

Dijon, 22 Avril.

Le deuxième train de troupes russes est arrivé à 5 h. 25. Le colonel est descendu de vagon et a demandé à être présenté au préfet, avec lequel il s'est entretenu pendant quelques instants. Puis, un chœur de vingt-cinq soldats a chanté la *Marseillaise* et l'*hymne russe*.

La foule a accueilli ces chants par de vigoureuses acclamations.

Le train s'est remis en marche à six heures, au milieu des hourras.

L'impression en Italie

Rome, 22 Avril.

La nouvelle d'un débarquement de troupes russes à Marseille est accueillie avec une joyeuse surprise par la presse romaine, qui se livre à des hypothèses relativement au chemin qu'a dû suivre le corps expéditionnaire.

Le *Giornale d'Italia* se réjouit en songeant à la stupeur des Allemands qui croyaient avoir barré toutes les routes entre la Russie et ses alliés occidentaux.

Les journaux voient, dans le fait de la coopération des Russes sur le front français, la preuve d'une union toujours plus intime entre les nations de l'Entente.

La formule *Front unique, armée unique*, devient de plus en plus une réalité.

Russes et Français devant l'ennemi

Londres, 22 Avril.

Le *Daily Telegraph* écrit :

« Les Français et les Russes se battent maintenant côte à côte pour la première fois. L'accueil que les Russes ont reçu à leur débarquement a été celui d'une camaraderie d'armes de deux grandes nations qui résistent inébranlablemnt aux coups les plus formidables que la puissance militaire allemande pouvait porter à son apogée, et si les Russes sont sur le sol de France, c'est grâce à l'empire des mers que l'ennemi ne peut songer à ravir à la Grande Bretagne. »

Pour nos Soldats

Tous les envois de linge et de friandises que le *Petit Provençal* avait adressés le mois dernier au XVe corps d'armée, ayant été distribués aux soldats, nous recevons l'accusé de réception suivant :

Le général Heymann, commandant le XVe corps d'armée, à Monsieur le directeur du *Petit Provençal*, Marseille.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'envoi gracieux que vous avez fait de chocolat, tabac, lainages, etc., au nom de votre journal, aux troupes du corps d'armée.

Je vous en adresse tous mes remerciements.

Ces différents objets ont été distribués par mes soins à ceux des hommes sous mes ordres, le plus notoirement connus pour ne rien recevoir individuellement.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

***

Nous avons encore reçu les dons suivants pour les soldats du XVe corps, de l'école de filles de Trets, un colis de friandises ; de l'école mixte de Forcalqueiret, un colis de friandises.

Pour l'armée d'Orient, de l'école de filles des Aygalades, une caisse de friandises.

***

D'autre part, à la suite de l'appel fait par le *Petit Provençal*, pour l'envoi de boules à nos poilus, nous avons reçu de M. A Martinet, fournitures pour minoteries et usines, un jeu de 12 boules ; M. Carbonel, fabricant de boules à Aiguines (Var), un jeu de 12 boules. M. J. Juvénal aîné, fournitures pour minoteries et usines, 16, rue Colbert, un jeu de 12 boules.

Au nom de nos poilus boulomanes, nous remercions vivement MM. Martinet, Carbonel et Juvénal, de leur geste aimable à l'égard de nos braves soldats.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Gaston Icardent, adjudant mitrailleur au 141e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 mars 1916 à l'âge de 25 ans ;

De M. di Méo Calmerindo, soldat au 141e d'infanterie, tué à l'ennemi le 11 mars 1916 à l'âge de 24 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

La question des allocations italiennes

C'est aujourd'hui, à 9 heures, qu'aura lieu dans la salle du Palace-Bar (allées de Meilhan), la réunion des familles des insoumis italiens, mobilisés actuellement, et auxquelles l'allocation est refusée.

Le Comité convocateur, appuyé par les cercles « Giovane Italia » et « Fascio Interventista », estime que des familles ne peuvent être rendues responsables de l'erreur d'un de leurs membres et que des femmes et des enfants risquent d'être réduits à la mendicité alors que leur soutien porte l'uniforme italien.

Le Comité a provoqué cette réunion dans le but de chercher à résoudre favorablement cette grave question. Il espère que la discussion se développera dans le calme et la dignité.

Les soldats blessés en promenade

Les 500 blessés des hôpitaux et maisons de l'A. C. M. : Des Petites-Sœurs des Pauvres des Chartreux, du *Doukkala*, du Grand Lycée, de l'Hôtel-Dieu, de l'Asile des Vieillards de Sainte-Marguerite, de Vert-Pré, du Château-des-Fleurs, de Saint-Giniez, du Château de Saint-Victor, de la Bastide du Roucas-Blanc et du 38 et 42 de la rue du Commandant-Rolland ont bénéficié mardi, mercredi et vendredi, des promenades organisées par le Syndicat d'Initiative de Provence.

Conduits en excursion dans les confortables voitures que la Compagnie des Tramways met gracieusement à leur disposition, ils ont visité nos riantes banlieues ainsi que nos grandes artères. A chaque sortie, ils ont été reçus à l'établissement Monnier, où un lunch copieux avec cigarettes leur a été offert par de généreux anonymes ainsi qu'une ample distribution d'oranges par les dames du Marché Central, sans oublier un merveilleux concert où les grandes vedettes de notre opéra et de nos principaux music-halls se sont fait entendre et applaudir.

Ajoutons qu'à chacune des sorties les aimables bouquetières du cours Saint-Louis ont généreusement fleuris nos sympathiques poilus, que le Comité des patrons pêcheurs de l'Estaque leur a réservé le meilleur accueil à chacune de leurs visites.

LA REVISION DES CONSEILS DE GUERRE

Le Conseil de Revision de Marseille est supprimé

Les modifications apportées par nos législateurs à la justice militaire se poursuivent. Avant la promulgation de la loi visant les Conseils de guerre, une circulaire de M. le ministre de la Guerre vient diminuer le nombre des Conseils de revision. Ils étaient pour la métropole au nombre de six ; ils sont réduits à trois et siégeront à Paris, Lyon, Bordeaux. Celui d'Alger est maintenu en fonction.

De ce fait, le Conseil de revision de notre ville qui tenait ses séances au palais de la Bourse, sous la présidence de M. le général Strafforello, a été invité à partir d'hier à suspendre ses travaux.

Il est bon de remarquer qu'avant cette circulaire Lyon ne possédait pas de Conseil de revision, et que les pourvois formés par les ressortissants de cette ville étaient examinés par notre Conseil, siégeant au Palais de la Bourse.

Il n'est pas encore établi si, en application de cette réduction de Conseils de revision, les pourvois formés par notre région seront soumis aux juges de Lyon ou de Bordeaux. Nous le saurons sous peu.

L'Esprit de Guerre

Le sous-secrétaire d'Etat aux munitions, s'adressant aux ouvriers de la Défense Nationale s'exprimait ainsi récemment : « A l'heure où l'ennemi, en vain, s'acharne contre nous de tous ses moyens, j'ai joie de constater que l'effort de l'usine, l'effort de l'arsenal, répond à l'effort de l'armée ! »

C'est un « esprit de guerre » utile qui anime ces efforts et il faut qu'un même « esprit de guerre » stimule « l'offert financier » qui doit apporter tous les jours au Trésor les ressources qui lui sont nécessaires.

A « l'effort de l'Armée » doivent correspondre un « effort de l'arsenal » et « un effort financier ». Aussi souscrivons aux bons et aux obligations de la Défense Nationale, émis quotidiennement et qui sont « les munitions du Trésor ».

Les Bons peuvent être délivrés à l'échéance de 3 mois, 6 mois ou un an ; ils procurent un rendement très rémunérateur aux fonds disponibles placés ainsi à court terme. Leur intérêt exempt d'impôt est payé d'avance, au moment de la souscription, à raison de 4 % s'ils sont à l'échéance de 3 mois, 5 % s'ils sont à celle de 6 mois ou d'un an ; ce qui fait ressortir des taux de placement nets de 4,04 %, 5,13 % et 5,26 %.

Le public peut se procurer, immédiatement contre espèces ou billets de Banque, ces bons de la Défense Nationale, *à Paris et en province, dans tous les bureaux de Poste*, à tous les guichets des comptables du Trésor et de la Banque de France.

Le public peut souscrire à ces mêmes guichets aux obligations de la Défense Nationale.

LE LAIT FRAIS FAIT DÉFAUT

ou du moins dans les circonstances actuelles il est fort difficile de se procurer du lait pur et naturel. La Maison *Henri Nestlé*, 16, Rue du Parc-Royal, à Paris, croit donc utile de rappeler aux mamans les qualités incontestables de sa *Farine lactée Nestlé*, qui remplace avantageusement le lait de vache. On la trouve dans toutes les bonnes maisons d'Epiceries, Pharmacies et Herboristeries.

Chronique Locale

Au mois de février dernier, un généreux Argentin, M. Vicente Chas, expédiait de Buenos-Ayres une voiture automobile dont il faisait don à la Croix-Rouge Française.

La Société Générale des Transports Maritimes, qui en avait effectué le transport, ayant voulu lui rembourser le fret qu'il avait payé, afin de s'associer elle-même à cette bonne œuvre, M. Chas a décliné cette offre et demandé que la somme proposée fût versée à un hôpital pour soldats français devenus aveugles.

La Compagnie de Navigation vient de verser l'équivalent de 200 piastres or, soit 1.120 francs à l'Association Valentin-Haüy, pour le bien des aveugles, rue Duroc, 9, à Paris (IXe).

Nous félicitons M. Chas et les Transports Maritimes de la bonne œuvre qu'ils viennnt de faire. Aucun des mutilés de la guerre ne sont plus dignes d'intérêt que les malheureux soldats qui ont perdu la vue.

Au Conseil de guerre de la 15e région. — Le Conseil de guerre de la 15e région, réuni, hier, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :

A..., soldat auxiliaire à la poudrerie de Saint-Chamas, pour s'être emparé d'une paire de brodequins appartenant à un de ses camarades, il a été condamné à *1 an de prison*.

A..., soldat au 173e d'infanterie. Pour avoir été trouvé en état d'ivresse publique manifeste et pour avoir injurié les agents de la force publique et leur avoir opposé une résistance lors de son arrestation, il a été condamné à *6 mois de prison* et à *2 mois de prison* pour l'ivresse.

S... et P..., soldats au 111e d'infanterie. Destruction d'objets de campement au camp de Véran *2 mois de prison*.

Un prévenu civil, pour infraction à l'arrêté du 31 juillet 1915, pour avoir fumé dans l'enceinte des quais, s'est vu infliger *une amende de 1 franc*.

Les personnes qui furent témoins de l'accident survenu à M. Picouleau, renversé par une charrette le samedi 15, à 2 h. 30, place de la Joliette, sont priées de vouloir bien se faire connaître au Service Colonial, 40 boulevard de la Major.

Pour les réfugiés serbes. — M. André, professeur à l'école communale de garçons des Présentines, nous a apporté une somme de 50 francs que nous avons fait parvenir à M. le ministre de Serbie à Paris.

Trompant la surveillance de la personne chargée de sa garde, M. X..., qui n'a pas toute sa raison, disparaissait soudain, avant-hier matin. Sa famille, justement alarmée fit aussitôt effectuer des recherches. Elles ont permis de savoir qu'on l'avait vu se dirigeant vers la Viste. M. X..., parait âgé d'environ 45 ans. Il est de taille moyenne, vêtu de gris foncé, porte un pardessus et est coiffé d'un chapeau melon marqué intérieurement Mannessier Anch. La famille serait reconnaissante et donnerait une récompense aux personnes qui pourraient la mettre sur la trace du fugitif. S'adresser rue d'Aubagne, 53, au 1er sur le devant.

Gare aux pickpockets ! — Hier, vers midi, M. Jives Costitch, avocat, de nationalité serbe, prenait le tramway circulaire-Corniche au cours Saint-Louis, pour rentrer chez lui cours Pierre-Puget, 81. En descendant du tramway, au moment où il arrivait à destination, il eut la désagréable surprise de constater que dans le parcours, un habile pickpocket l'avait dépouillé de son portefeuille contenant 1.360 francs en billets de banque français et 700 francs en billets de banque serbes. Il n'eut plus que la ressource d'aller porter plainte devant M. Spiess, commissaire de police du IIIe arrondissement, qui a ouvert une enquête.

Mlle Secrétou s'était rendue hier à l'Hôtel des Postes, rue Colbert, pour expédier un télégramme. Pendant qu'elle l'écrivait, un inconnu lui enleva son porte-monnaie placé dans une des poches de son manteau. Quand Mlle Secrétou constata le vol dont elle venait d'être victime, le voleur était déjà loin. Cependant elle porta plainte au IIe arrondissement de police.

Hier matin, Mme R..., s'était arrêtée devant la vitrine d'un bijoutier de la rue Colbert, lorsqu'elle sentit qu'une main se glissait dans la poche de son vêtement et tâchait de s'emparer de son porte-monnaie. Mme R... appela à l'aide et le voleur fut arrêté. Il se nomme Vincent Portelli, 16 ans. On l'a écroué à la disposition du Parquet.

Avant-hier, vers 11 heures, à l'angle des rues d'Aix et Nationale, Mme Nègre Amélie, coiffeuse, demeurant rue de la Charité, 12, était assaillie par un jeune vaurien qui lui enleva prestement un écrin contenant deux pendants d'oreille d'une valeur de 800 francs, puis s'enfuit rapidement. Le voleur est activement recherché.

Autour de Marseille

LES PENNES-MIRABEAU. — *Avis municipaux.* — Par arrêté préfectoral, et jusqu'au 15 juillet prochain, tous les chiens circulant sur la voie publique, seront muselés ou tenus en laisse. Ne sont pas considérés comme muselés les chiens qui ne seront munis que de simples courroies ou tout autre engin similaire leur laissant la liberté de faire usage de leurs mâchoires.

Les propriétaires, fermiers ou métayers sont informés qu'une pétition en vue d'obtenir l'autorisation de détruire les lapins, à l'aide de pièges et lacets, est déposée à la Mairie jusqu'au 30 avril 1916, où les intéressés peuvent venir la signer.

AUBAGNE. — *Mort au champ d'honneur.* — Nous apprenons avec peine la mort de Bérenger Paulin-Marius, soldat au 3e d'infanterie, de la classe 1910, tué à l'ennemi, le 23 septembre 1914. Nous adressons à sa famille, nos condoléances émues.

Trianon-Cinéma. — Aujourd'hui, et demain en matinée et soirée, grandes représentations.

AIX. — *Pharmaciens de garde.* — Aujourd'hui dimanche, M. Sigaud, cours Mirabeau ; demain lundi, Mlle Méry, place des Prêcheurs.

Crème Simon
Hygiène de la Peau

CHEZ LES INSCRITS MARITIMES

L'Union Syndicale des Marins du commerce a tenu, avant-hier soir, une importante réunion pour réclamer l'assimilation des pensions d'invalides à celles servies au marins de l'Etat. Cette question très importante était suivie d'une autre qui ne tient pas moins au cœur de nos braves marins ; il s'agit de modifications à apporter à la loi sur la Caisse de Prévoyance. On a discuté, enfin, de la réglementation de la main-d'œuvre étrangère contre laquelle protestent depuis longtemps et avec tant de raison, nos Syndicats maritimes.

A la fin de la séance, l'ordre du jour suivant a été présenté :

Les Inscrits maritimes présents à la réunion organisée par l'Union syndicale des Marins du commerce (section de Marseille), après avoir entendu leur secrétaire faire l'exposé :

1° Du projet de loi déposé par le ministre de la Marine, tendant à donner, au personnel des navires affrétés ou réquisitionnés, les avantages, au point de vue de la pension de retraite, qu'au personnel mobilisé ou militarisé ;

2° De la proposition de loi portant modification au paragraphe 5 de l'article 5 de la loi sur la Caisse de Prévoyance entre marins français ;

Déclarent : donner leur approbation à ces deux projets soumis au vote de la Chambre des Députés et en demandent l'adoption rapide pensant que le premier de ces projets s'étendra dans la plus large mesure à tous les équipages victimes des risques de guerre.

Ils remercient le ministre de la Marine de son initiative heureuse qui permettra à bien des veuves et des orphelins de marins du commerce (si durement éprouvés, du fait des mœurs de pirates remises en honneur par les Allemands dans la guerre navale) d'avoir des droits égaux à ceux qui auront des leurs morts au front.

De même, ils remercient les députés qui ont bien voulu déposer la proposition de loi tendant à supprimer la déchéance des droits du marin sur la Caisse de Prévoyance, lorsque la maladie est antérieure au dernier embarquement de ce marin. Ils demandent à la Commission de la Marine marchande de vouloir bien se prononcer à bref délai sur cette proposition de loi.

Au sujet de l'emploi de la main-dœuvre étrangère après la guerre :

Considérant que la meilleure façon de reconnaître les services rendus à la Défense nationale par les inscrits maritimes de la *métropole* et de nos *colonies* est encore de leur réserver la priorité de l'embarquement sur les navires du commerce français ;

Attendu : 1° Que, pour prouver leur nationalité, des difficultés ne sauraient être rencontrées par les indigènes de nos colonies telles que l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, la Martinique, etc., ou la Baharia et l'Inscription maritime fonctionnent normalement ;

2° Que ces colonies peuvent fournir une quantité suffisante de marins subalternes.

Demandent, en raison même du concours apporté par ces indigènes à la défense du pays, qu'ils ne soient pas délaissés par les armateurs, au profit d'autres indigènes originaires du Yémen qui, avant la mobilisation, s'étaient placés sous la protection des consulats turcs dans les ports et se sauraient être confondus avec nos coloniaux.

Enfin, osent espérer que le précieux concours apporté par les inscrits de la métropole, tant sur terre que sur mer, ne sera pas seulement un titre à leur élimination systématique des navires français au profit d'éléments étrangers, mais au contraire leur assurera la priorité du travail à bord de ces navires et que ces étrangers ne pourront, en aucun cas, être employés dans des conditions pécuniaires plus avantageuses pour l'armement car ils constitueraient alors une concurrence et un danger pour la main-d'œuvre nationale.

Cet ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

UNE SÉRIE D'ACCIDENTS GRAVES

TROIS BLESSES. — UN MORT

Les journées d'hier et d'avant-hier ont été marquées par plusieurs accidents graves dont un mortel, sur divers points de la ville.

Ce fut, d'abord, avenue d'Arenc, avant-hier, vers 8 heures 30 du matin, où le charretier Boisson Jean, 55 ans, demeurant boulevard Martin, à Saint-André, fut fortement coincé contre un brancard de son véhicule par un auto-camion de la Raffinerie Saint-Louis, conduit par le chauffeur Nicolas Nardandrea. Le blessé reçut, à la pharmacie Filippi, les soins du docteur Grégoire, puis il fut transporté à la Conception dans un état assez grave.

A la même heure, boulevard National, la chiffonnière Robles Martine, 47 ans, demeurant traverse Dufour, 12, était heurtée et renversée par un véhicule de la maison Poignant, conduit par le charretier Vincenti Jacopo, 50 ans, habitant rue Raymondino. La pauvre femme fut sérieusement blessée à l'épaule et à la cuisse gauches. Elle reçut des soins à la pharmacie Blanc, puis elle fut conduite, sur sa demande, à son domicile.

Le même jour, vers 3 heures de l'après-midi, le petit François Giacobetti, 10 ans, demeurant avec ses parents, 4, boulevard Lafuente, s'amusait à grimper sur les tramawys en marche, boulevard Oddo. Mais, à un tournant, chemin de la Madrague, le jeune imprudent fut projeté à terre, devant la remorque d'un tramway Castellane-Abattoir.

Le malheureux enfant eut la jambe droite complètement écrasée. Il reçut des soins urgents à la pharmacie anglaise du camp des Abattoirs, puis il fut transporté dans un état très grave à la Conception.

Hier matin, vers 9 heures 30, un autre accident déplorable se produisait devant la gare du Prado, dans les circonstances suivantes :

Le jeune Maxime Graniolini, âgé de 8 ans et demi, demeurant avec sa mère, rue Jacquand, 2, s'amusait à « charbonner » autour des charrettes et tombereaux venant de la gare du Prado. Parfois même il essayait de grimper sur les véhicules pour faire tomber des mottes de charbon.

C'est ainsi qu'il grimpa sur une charrette de la maison Delage, pendant que le charretier André Fenoglio faisait les formalités d'octroi. Mais il glissa et tomba si malheureusement au moment du départ du véhicule qu'une roue lui passa sur le corps.

On ne retrouva qu'un cadavre. La mort avait été instantanée. M. Amiel, commissaire de police, et le docteur Berre, procédèrent aux constatations médico-légales, puis le corps mutilé du pauvre enfant fut transporté au domicile de sa mère, dont on devine la profonde douleur. — E. L.

LES SPORTS

LA JOURNEE DU « POILU SPORTIF »

Olympique de Marseille (I) contre Sélection du Littoral.

C'est cet après-midi que se déroulera, sur le terrain de l'Olympique, 4, avenue du parc Borély, la première des deux réunions organisées par le Club doyen au bénéfice de l'Œuvre de la Journée du « Poilu Sportif ».

Cette réunion comprendra un match de football association qui mettra aux prises l'équipe première de l'Olympique et une sélection des meilleurs joueurs du Littoral. Après ce match seront disputées des épreuves de course à pied sur les distances suivantes : 80 mètres, 800 mètres et 1.200 mètres relais.

Voici comment seront composées les deux teams :

Olympique de Marseille
Vian
Roux Pitot
Chanut Dauvron Coti
André, Robyns, Jacquier, Charles, René
—
Haddad, Bonafos, Beubaygue, Marchetti, Valérian
Camoin N'Guyen Savona
Blanc Bron
Bastiani
Sélection du Littoral

A la suite de ce match seront disputées les courses que nous avons indiquées ci-dessus. Les coureurs de nos principaux clubs ont répondu avec empressement à l'appel de l'Olympique et ont voulu donner, par leur présence, plus d'éclat à une réunion organisée au bénéfice d'une Œuvre patriotique. Voici d'ailleurs la liste des engagés qui est éloquente :

Olympique de Marseille. — Rumilly, Hadancourt, Bell, Robin, Bes, Bonnin, Pearce, Cayol.

Phocée-Club. — Meunier, Jeanton, Coutoulas, Combaut, Rimbeaud, Delprat, Pellier, Bergier, Giacome, Rey, Siméon, Artufel, Stéphanidès, Pesce, Alberti.

Sporting-Club de Marseille. — Cambanis, Beltramo, Peyrani, Petit, Canal, Dupré, Zée.

Club Athlétique de Marseille. — Maina, Burle, Ferrana, Dangels, Pelissier, J. Blanc.

Football-Club Marseillais. — Pozzo, Michaud, Roger, Bouchard.

Il n'y a aucun doute qu'un pareil programme attirera une foule de spectateurs au terrain de l'Huveaune ; et comme nous en exprimions hier le souhait, cette foule ne sera pas composée seulement des habitués des réunions sportives, mais aussi de tous les cœurs généreux qui voudront participer à une bonne œuvre.

Les Cours de Viandes de Boucherie

La Commission municipale chargée d'arrêter hebdomadairement les cours des viandes de boucherie les a fixés ainsi qu'il suit à la date du 19 avril 1916. Les prix sont dans l'ordre suivant : *1re qualité, 2e qualité, 3e qualité*, au kilo.

ABATTOIR. — *Bœuf* : 2 fr. 40, 2 fr. 30, 2 fr. 20. — *Mouton* : 3 fr. 20, 2 fr. 90, 2 fr. 70. — *Veau* : 3 fr., 2 fr. 80, 2 fr. 60. — *Agneau* : 2 fr. 70, 2 fr. 50.

BOUCHERIE. — *Bœuf :* bas morceaux, 2 fr. 20, 2 fr. 10, 2 fr.; bas morceaux choisis : 2 fr. 50, 2 fr. 40, 2 fr. 20 ; bavette et chapelet : 2 fr. 70, 2 fr. 60, 2 fr. 40 ; galinette : 3 fr. 70, 3 fr. 50, 3 fr. 20 ; paleron, 4 fr.; 3 fr. 70, 3 fr. 50; poupe ordinaire : 3 fr. 20, 3 fr., 2 fr. 80 ; culotte et gîte à la noix : 3 fr. 80, 3 fr. 60, 3 fr. 40; côtes avec os, 2 fr. 70, 2 fr. 60, 2 fr. 40 ; entrecôtes sans os : 3 fr. 70, 3 fr. 50, 3 fr. 20 ; beefteack : 4 fr. 20, 3 fr. 80, 3 fr. 60 ; beefteack du cœur : 4 fr. 70, 4 fr. 20, 3 fr. 70 ; rosbeef aloyau : 4 fr. 50, 3 fr. 80, 3 fr. 60 ; filet entier : 4 fr. 70, 4 fr. 20, 3 fr. 70 ; filet en tranches : 5 fr. 70, 5 fr. 20, 4 fr. 70.

Mouton. — Poitrine et collier : 2 fr. 40, 2 fr. 20, 2 fr.; épaule entière : 3 fr., 2 fr. 80, 2 fr. 60 ; épaule en tranches : 3 fr. 20, 3 fr., 2 fr. 80 ; côtelettes : 3 fr. 90, 3 fr. 70, 3 fr. 50 ; gigot entier : 3 fr. 80, 3 fr. 60, 3 fr. 40.

Veau. — Poitrine et collier: 2 fr. 60, 2 fr. 40, 2 fr. 20 ; épaule avec os : 3 fr. 20, 3 fr., 2 fr. 80; rognonade, cœur et côtelettes : 3 fr. 50, 3 fr. 30, 3 fr. 10 ; poupe : 4 fr., 3 fr. 80, 3 fr. 60 ; rouelle émincée : 5 fr., 4 fr. 80, 4 fr. 50.

Agneau. — Poitrine et collier : 2 fr. 50, 2 fr. 20 ; épaule : 3 fr., 2 fr. 80 ; côtelettes premières : 4 fr., 3 fr. 70 ; rognonade : 3 fr. 50, 3 fr. 20 ; gigot entier, 3 fr. 50, 3 fr. 30.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 22 Avril.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

EN ARGONNE, lutte de mines assez active à Vauquois et à la Fille-Morte. Nous avons bombardé les voies de communication en arrière du front ennemi.

A L'OUEST DE LA MEUSE, après un violent bombardement, les Allemands ont lancé deux attaques successives sur nos positions entre le Mort-Homme et le ruisseau de Béthincourt. Par deux fois, nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont obligé l'ennemi à rentrer dans ses tranchées, en lui infligeant des pertes considérables.

A L'EST DE LA MEUSE, bombardement assez vif de nos premières et deuxièmes lignes.

EN WŒVRE, journée relativement calme.

Une de nos pièces à longue portée a canonné la gare de Vigneulles (nord-est de Saint-Mihiel). Un commencement d'incendie s'est déclaré dans un bâtiment voisin de la gare. La voie ferrée a été coupée.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Une de nos escadrilles de bombardement a jeté vingt obus sur les bivouacs ennemis près d'Azannes et Villers-les-Mangiennes (nord-est de Verdun).

ARMÉE D'ORIENT

En riposte à un raid d'avions ennemis sur les villages de la frontière grecque, un de nos avions a lancé quatre bombes sur la ville de Sofia.

Paris, 22 Avril.

Le groupe séricicole du Sénat, après avoir entendu l'exposé des démarches faites en son nom par MM. Louis Martin, Sauvan, Murat, Delhon et Fernand Crémieux, auprès des Pouvoirs publics, en vue des permisions séricicoles, a décidé d'adresser ses remerciements à MM. les ministres de la Guerre et de l'Agriculture pour les mesures prises par eux conformément aux vœux exprimés par le groupe et relatif à l'obtention des permissions demandées.

La Bataille de Verdun

Les opérations d'hier

Par trois fois les Allemands ont attaqué. Trois fois repoussés, ils éprouvent de lourdes pertes.

Paris, 22 Avril.

L'ennemi poursuit avec une ténacité inlassable sa tactique d'attaques alternées aux deux ailes. Son effort, qui s'était porté en vain, le 20 au soir, contre ces positions à l'ouest de l'étang de Vaux, sur la rive droite de la Meuse, s'est retourné, sans plus de succès, sur la rive gauche dans la nuit du 21 et la journée du 22, contre le Mort-Homme, devant lequel la progression accentuée de nos troupes venait justement d'élargir le dispositif de nos lignes.

L'artillerie allemande avait montré une activité croissante dans cette région, depuis plus d'une semaine, et préparait avec un soin particulier le terrain d'attaque. L'adversaire lança, dans la nuit du 21, contre la pente nord de la cote 295, de puissantes vagues d'assaut qui, tout d'abord, parvinrent jusqu'à nos éléments de première ligne. Mais une énergique contre-attaque française délogea, peu après, les nouveaux occupants et nous rendit maîtres du terrain récemment conquis sur l'ennemi.

Ne réussissant pas à enlever de front le Mort-Homme, les Allemands tentèrent de faire tomber la position en la prenant à revers, par des essais consécutifs, l'un à gauche et l'autre à droite. Ils déclanchèrent d'abord, à l'est du Mort-Homme, une attaque sur les tranchées que nous avions enlevées hier à la lisière du bois des Caurettes, à mi-chemin entre la cote 295 et le village de Cumières.

Malgré l'emploi de liquides enflammés, cette tentative ne réussit pas davantage. Dans la journée du 22, l'adversaire revint à la charge avec acharnement, cette fois à l'ouest du Mort-Homme, entre cette crête et Béthincourt. A deux reprises, l'ennemi, en formations denses, déferla contre nos premières lignes, deux fois il se brisa contre nos tirs d'artillerie et nos feux de mitrailleuses qui fauchèrent ses rangs, lui occasionnèrent des pertes particulièrement lourdes et sans aucun profit, pusqu'après ses assauts redoublés, notre front occidental n'est entamé nulle part, et que les positions dominantes sont toujours en notre pouvoir.

A l'est de la Meuse, dans la soirée du 21, une véléité d'attaque, entre l'étang et le fort de Vaux, a été arrêtée net dans sa préparation par notre artillerie, non sans causer un sérieux dommage parmi les troupes allemandes, massées dans les tranchées de départ. Puis, le bombardement de nos première et deuxième lignes a repris en cours de la journée suivante.

Ainsi, après plus de soixante jours de combat, l'ennemi, qui a engagé trente divisions dans cette entreprise désespérée, se trouve toujours arrêté devant la muraille intacte et infranchissable de nos positions principales.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 22 Avril.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

Rien de particulier sur le front belge.

La Guerre en Orient

Nos avions bombardent Sofia

Salonique, 22 Avril.

Aujourd'hui, journée calme à l'exception de quelques engagements habituels de patrouilles et de duels d'artillerie. Par contre, une grande activité aérienne s'est produite.

Un avion français a volé cette nuit au-dessus de Sofia où il a laissé tomber quatre obus sur un hangar à zeppelin après avoir exécuté un raid de 600 kilomètres. L'avion est rentré indemne.

Deux escadrilles françaises ont bombardé, ce matin, le campement allemand de Pétrich. Une autre escadrille a bombardé une concentration de troupes allemandes dans la région de Doiran.

Ce matin, une escadrille allemande a bombardé Grassouli sans causer aucun dégât.

Un accord gréco-italien

Athènes, 22 Avril.

L'*Embros* dit que les pourparlers ont commencé entre la Grèce et l'Italie, en vue de fixer la ligne où s'arrêtera l'occupation italienne, afin d'éviter des froissements dans l'avenir.

Suivant les journaux, une protestation a été adressée à Sofia, demandant la mise en liberté immédiate des Grecs arrêtés en Macédoine.

Les Mesures militaires des Pays-Bas

La Hollande doit être prête à entrer en guerre dans la huitaine

Rotterdam, 22 Avril.

La crise en Hollande continue de causer une grande anxiété.

On sait que l'Allemagne avait informé la Hollande que les Anglais avaient l'intention de l'attaquer, et s'était offerte à envoyer des troupes allemandes en Hollande. Le journal socialiste *Het Volk*, qui avait tout d'abord protesté contre les mesures militaires hollandaises, dit à présent :

Après l'entrevue qui a eu lieu entre le chef des socialistes et le premier ministre, nous tenons pour certain maintenant que les précautions militaires sont de toute nécessité. Le peuple doit soutenir le gouvernement et doit reconnaître qu'il faut que la Hollande puisse être prête à entrer en guerre dans la huitaine.

L'Action russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 22 Avril.

Le grand quartier général russe fait le communiqué suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région de Dvinsk, les Allemands ont lancé des rafales de feux dans les villages de Garbounofka et de Ghinofka.

En Galicie, des aéroplanes ennemis ont opéré un raid sur Tarnopol, où ils ont jeté quelques bombes.

Au nord du nouvel Oloxietz, nous avons trouvé un aéroplane allemand détruit par les flammes, appartenant, paraît-il, à l'escadrille qui a volé au-dessus de Tarnopol.

FRONT DU CAUCASE. — Sur le front du littoral, nos éléments ont progressé encore à l'ouest de Trébizonde. L'ennemi, qui a tenté d'entraver notre marche impétueuse, a été repoussé.

Dans la région d'Ashkalin, près du village d'Hanapirna-Gabenhanlar, les combats continuent.

Une tentative de l'ennemi, pour prendre l'offensive dans la région de Mamahatun, a été repoussée par notre feu.

La Séance secrète du Parlement anglais

Londres, 22 Avril.

Le roi a signé aujourd'hui l'ordre en Conseil qui autorise la séance secrète du Parlement mardi prochain.

On rapporte que cet ordre interdit, sous les peines les plus sévères, la publication de tout compte rendu de cette séance à l'exception du compte rendu officiel du Bureau de la Presse.

Toute contravention à cet ordre entraînerait la saisie, non seulement du journal incriminé, mais aussi du matériel d'imprimerie.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 22 Avril.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

On signale des actions d'artillerie dans la zone de Tonale, dans la vallée du Ledro et dans une partie du front depuis Rovereto jusqu'au haut de la vallée de Calamento (torrent de Marc-Brenta).

Dans la vallée de Sugana, le 21 avril, l'ennemi a attaqué en forces nos lignes à l'ouest du torrent de Larganza. Arrêté d'abord par notre feu, il a été ensuite contre-attaqué et repoussé et a laissé de nombreux cadavres sur le terrain.

On signale de nouveau l'emploi, par l'adversaire, de balles explosives.

Dans le Haut-Cordevole, l'avance de nos troupes au delà de la cime de Lana, nous avons fait à l'ennemi une quarantaine de prisonniers, et pris une mitrailleuse.

Sur l'Isonzo et sur le Carso, il y a une certaine activité de l'artillerie plus intense dans la zone de Plava. Notre artillerie a bouleversé des défenses ennemies au delà de Zagora. L'adversaire a été délogé et battu par nos tirs.

A L'« OFFICIEL »

Paris, 22 Avril.

Le *Journal Officiel* publiera demain une loi sur la taxation des charbons et la limitation des frêts pour le transport de charbon sous pavillon français.

Un décret relatif à l'achat direct de tabacs en feuilles à l'étranger.

Un décret accordant la franchise postale aux militaires russes en France.

Tirages Financiers

COMMUNALES 1906. — Le numéro 133.783 gagne **200.000 francs.**

Le numéro 57.826 gagne **25.000 francs.**

Les huit numéros suivants : 695.616 99.928 124.035 2.173 287.864 412.260 2.600 965.780 gagnent chacun **5.000 francs.**

Les cent numéros suivants : 1.134.748 304.873
475.867 1.152.426 873.730 358.462 71.848
691.464 812.542 572.380 1.059.263 778.433
24.181 37.351 883.188 1.000.553 44.016
834.604 100.423 51.640 761.674 994.579
671.569 525.261 571.242 1.050.724 1.157.347
1.005.973 1.136.240 194.664 527.822 862.644
609.771 77.955 756.307 814.589 24.361
552.165 1.182.407 591.297 682.737 518.707
922.642 617.850 104.756 935.872 1.131.678
1.128.001 213.493 837.738 974.106 668.150
883.849 83.557 1.046.585 320.602 817.048
1.106.829 20.071 613.184 1.063.729 918.925
104.681 974.140 1.111.952 1.102.291 889.236
213.858 117.491 1.741.943 1.103.298 949.001
1.009.645 746.832 1.138.277 917.573 897.706
31.750 210.399 499.323 938.788 139.504
739.723 747.307 516.481 508.090 806.046
460.618 826.831 279.843 1.170.489 766.787
208.919 821.527 620.139 38.519 477.908
588.392 782.684 312.989 gagnent chacun **1.000 francs.**

COMMUNALES 1912. — Le numéro 264.318 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 813.620 gagne **10.000 francs.**

Les douze numéros suivants : 1.074.365
1.952.764 855.734 1.635.018 1.516.019 1.161.122
546.371 112.872 1.640.902 1.753.804 845.102
1.764.052 gagnent chacun **1.000 francs.**

Les cent numéros suivants : 1.647.166 900.502
436.218 1.706.219 1.321.830 1.249.656 342.658
1.301.752 1.099.751 32.994 830..357 938.212
1.769.762 291.742 874.901 472.664 1.695.930
735.705 583.029 1.400.993 1.300.498 1.981.067
1.947.144 393.066 1.874.079 934.586 409.202
1.365.667 1.465.027 864.305 1.192.724 1.442.643
1.158.128 438.642 1.476.307 1.706.615 141.910
381.999 1.885.044 41.976 1.638.720 1.887.258
1.954.210 1.719.533 17.438 734,701 1.129.957
1.108.367 492.513 1.841.974 1.350.600 677.861
1.720.257 1.959.035 294.873 898.014 1.714.366
322.308 907.283 527.541 494.723 451.946
164.312 1.662.206 1.856.654 247.200 1.434.501
542.407 1.542.336 211.987 876.094 1.917.098
469.614 1.071.084 1.233.961 944.624 1.064.404
1.085.523 1.867.793 557.487 1.131.511 1.647.180
775.092 722.878 273.647 178.925 1.778.054
583.331 180.577 1.544 363.036 1.782.951
520.676 307.103 535.615 1.148.565 1.848.532
994.347 1.784.703 1.878.677 gagnent chacun **500 francs.**

VILLE DE PARIS 1892.— Le numéro 352.964 est remboursé par **100.000 francs.**

Le numéro 88.544 est remboursé par **50.000 francs.**

Les deux numéros suivants : 109.618 39.283 sont remboursés chacun par **10.000 francs.**

Les trente numéros suivants : 166.827 573.063
298.850 68.805 351.145 68.190 154.046 103.158
10.382 129.656 127.955 577.619 570.779 257.301
586.798 188.957 584.923 97.951 531.275 500.135
154.151 427.600 320.907 7.119 114.795 115.145
1.370 376.406 150.691 113.136 sont remboursés chacun par **1.000 francs.**

LA MARGARINE remplace le BEURRE
DEMANDEZ LA MEILLEURE : L'ANIMALINE
à votre Epicier, marchand de Beurre, etc.

AVIS DE DECES

Mme Dupau, née Giraud, et M. Dupau, instituteur ; M. et Mme Giraud (de Tence) ; les familles Dupau et Giraud ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. **Jean-Pierre GIRAUD**, leur père, beau-père et grand-père, que Dieu a rappelé à lui le 16 avril 1916, à l'âge de 93 ans. L'inhumation a eu lieu à Tence (Haute-Loire), le 18 avril.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

FONDÉE EN 1865
Capital : 55.000.000
Siège social, 75, rue Paradis

BUREAU DE CHANGE

28, rue Noailles, angle bd Garibaldi (Musée)
NOUVEAUX SERVICES
tout particulièrement organisés pour
OPÉRATIONS DE CHANGE
et MONNAIES ETRANGÈRES
Foreign Money Exchanger
Cambio y giro
Cambiavalute

Les opérations de change concernant MM. les militaires, n'excédant pas 100 francs, seront traitées sans commission de banque.

Exchange operations not exceeding F 100 will be accepted of bank commission for members of the army.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrée dans le port de Marseille a été, hier, de 25 navires dont 24 vapeur et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée. — Le vapeur danois *Katholm*, venant de Newcastle, avec 1.627 tonnes charbon; le vapeur italien *Assiria*, de Gênes, avec 528 tonnes sumac, tomates, acide nitrique, divers; le *Manouba*, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 775 passagers et 997 tonnes vin, tabac, primeurs, divers; le *Moulouya*, Compagnie Mixte, de Tunis, avec 976 tonnes fer, vin, plomb, minerai, divers, 5.745 moutons; le vapeur anglais *Khyber*, de Londres, avec 5.350 tonnes en transit; le vapeur espagnol *Ségumello*, de Barcelone, avec 1.080 tonnes alcool, ocre, minerai, plomb, tissus, divers; le vapeur espagnol *Cantabria*, de Cardiff, avec 2.924 tonnes charbon; le vapeur anglais *Kirkoswald*, de New-Joreck, avec 4.100 tonnes acier, huile minérale, machines, divers; le vapeur norvégien *Ida*, de Cardiff, avec 1.514 tonnes charbon; la *Flandre*, Transports Maritimes, d'Oran, avec 114 tonnes olives, huile, fer, 8.325 moutons; le vapeur *Draa*, Compagnie Paquet, de Saint-Louis-du-Rhône, avec 971 tonnes chaux, en transit; le *Duc-de-Bragance*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 588 passagers et 237 tonnes primeurs, blé, huile, vin, 6 chevaux; la *Ville-d'Alger*, Compagnie Transatlantique, de Tunis, avec 519 passagers et 270 tonnes plomb, huile, vin, divers; le vapeur suédois *O.-A.-Brodin*, de Cardiff, avec 2.670 tonnes charbon.

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

adressées par les familles

Le soldat *Camille Berruti*, du 112e d'infanterie, 3e compagnie, 1er bataillon, classe 1910, no matricule 05.878, a été blessé et porté disparu le 27 février 1915, au bois de Malancourt. Prière aux familles et grands blessés mutilés, retour d'Allemagne, de bien vouloir écrire et donner des renseignements à Mme Berruti Ravel-Aimée, rue Denfert-Rochereau, 50, à La Seyne-sur-Mer (Var).

NOTA. — *Nous rappelons à nos lecteurs qu'avant de nous demander l'insertion d'une demande de renseignements, ils devront s'être adressés au bureau des renseignements du Ministère de la Guerre, qui leur aura répondu ne pouvoir donner aucune nouvelle sur le soldat disparu et mentionner sur leur demande que ce service n'a pu leur donner satisfaction.*

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

LA TROUPE DES FOLIES-DRAMATIQUES AU GYMNASE. — La plus grande affluence est à prévoir aujourd'hui et demain, fêtes de Pâques, en matinée et en soirée, au Théâtre du Gymnase, où l'excellente et renommée troupe des Folies-Dramatiques interprétera l'immense succès *Le Paradis*. On ovationnera Mlles Sylviane, Marini-Bernard, Avril, Landry, Georgine, etc.; et MM. Saint-Marc, Servatius, Baurain, etc. Ce sont trois heures de fou rire en perspective. Location ouverte de 10 heures du matin à 6 heures du soir. Téléphone : 27-79.

LES « CLOCHES DE CORNEVILLE » AUX VARIETES-CASINO. — Tout Marseille voudra aller voir et applaudir aujourd'hui et demain, en matinée et en soirée, *Les Cloches de Corneville*, dotées d'une interprétation vraiment unique, composée de MM. Fernand Lemaire et Raynal, de Mlle Sonelly, de MM. Saint-Léon et Kerny, de Mlle Eymin, etc. Chœurs et orchestre sous la direction de M. Roberval.

Il n'est pas douteux qu'un pareil spectacle de gala n'attire, aux Variétés-Casino, tous les dilettanti, amateurs de belles œuvres lyriques, magistralement interprétées. La superbe salle de la rue Noailles ne désemplira ni aujourd'hui ni demain. Location ouverte de 10 heures à 6 heures. Téléphone : 9-65.

CASINO DE LA PLAGE. — Aujourd'hui dimanche 23 et demain lundi 24, ouverture de la grande saison lyrique. Dimanche 23, à 2 h. 45, *Guillaume Tell*, avec le concours de M. Jaume Boulogne, de l'Opéra; Lamy, du Théâtre de Monte-Carlo; M. Demangane, basse; Mme Chambellan, de l'Opéra-Comique. Lundi 24, à 2 h. 45, *La Juive*, avec la même distribution et M. Legros, dans le rôle du Cardinal. Le bureau de location est ouvert jusqu'à dimanche midi et lundi midi : Agence Lubin, 24, rue Noailles. Téléphone : 30-31.

ALCAZAR LEON DOUX. — Aujourd'hui, à 2 h. 30 et à 8 h. 30, le grand succès la Revue *Venez-y donc !* avec Polin et une troupe de premier ordre.

BEBE AU PALAIS-DE-CRISTAL. — A l'occasion des fêtes de Pâques, la direction du Palais-de-Cristal s'est assurée le concours de Bébé, le populaire et célèbre petit Abelard, le héros des films, si aimé du public, qui interprètera lui-même, sur la scène, en compagnie de sa sœur Fonfon : *Bébé a bon Cœur*, sketch cinématographique de M. A. Mary. Vu l'importance du spectacle, les matinées commenceront à 2 h. 30 et les soirées à 8 h. 30 très précises. La location est ouverte au Palais-de-Cristal.

« CABIRIA » A L'HIPPODROME-PALACE. — Ce fut, hier soir, plus qu'un succès; cette première représentation de *Cabiria* atteignit en effet jusqu'au triomphe; tous les spectateurs étaient unanimes à louer la magnificence et l'intérêt de ce chef-d'œuvre cinématographique. *Cabiria* sera encore au programme aujourd'hui en matinée et soirée et les jours suivants, avec, à chaque représentation, le concours de l'orchestre des Concerts Classiques et de son chef éminent M. Hasselmanns. La location est ouverte.

EDEN LHA-RUE (avant la Plage). — Dimanche et lundi de Pâques, deux matinées, avec le populaire chanteur bohême Lha-Rue. Orchestre Doncelin. Scène remise à neuf par l'artiste peintre Alliès. Premières : 1 fr.; secondes : 0 fr. 70.

CASINO DE LA BARASSE. (Etablissement Sauveur). — Dimanche 23 et lundi 24 avril, à l'occasion des fêtes de Pâques, réouverture des concerts avec une troupe de premier ordre. Entrée générale : 0 fr. 50.

ELDORADO-CINEMA.— Aujourd'hui, Régina Badet, dans le film sensationnel *Sadounah*, en 5 parties. Orchestre G. Rey. Entrée, 0 fr. 20.

ARTISTIC-CINEMA (boulevard du Jardin-Zoologique, 6 *b*, chemin des Chartreux, 9). — Nouveau programme : *L'Enfant de Paris*, grand roman cinématographique en 5 parties. Revue passée par le général Joffre sur le front des armées.

BIBLIOGRAPHIE

Un demi-siècle de Civilisation française (1870-1915), par MM. Baillaud, Boutroux, Chailley, Doumic, Gérard, Langlois, de La Sizeranne, de Launay, Lecomte, Lemoine, Raphaël-Georges Lévy, Painlevé, Perrier, Picard, Poincaré, Richet, Schneider, Strauss, Viger, Widor. — Un volume in-8°, broché : 10 fr. — (Hachette et Cie, Paris).

Comme l'écrit M. Raphaël-Georges Lévy dans sa préface de ce remarquable ouvrage : « Depuis 1870, sur la foi des intéressés, le monde a pu croire que le progrès humain n'eut d'autre centre que Berlin ».

Cependant, la France s'efforçait de réparer ses ruines et, non seulement elle y réussissait, — refaisant ses finances, ses armées, sa flotte, perfectionnant son industrie, étendant son commerce ; — mais encore elle ne cessait de poursuivre son idéal artistique, intellectuel et moral.

Le présent volume, dû à la collaboration de vingt écrivains autorisés, nous initie, d'une façon fort opportune, au détail de l'œuvre de civilisation accomplie par la France pendant un demi-siècle, et il en réalise la complète synthèse dans les arts, les lettres et les sciences.

Nulle étude ne montre mieux et plus à propos à quel point l'âme de la France et l'héroïsme de ses soldats sont bien le naturel aboutissant des cinquante ans de fécond recueillement et de travail opiniâtre qui ont précédé la Grande Guerre.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Stations Thermales

Vichy, Aix-les-Bains, Evian-les-Bains, Vals-les-Bains, Allevard, Besançon, Thonon-les-Bains, Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, Uriage, Châtel-Guyon, Royat, Saint-Nectaire, etc.

Billets d'aller et retour collectifs toutes classe à prix réduits délivrés aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Emission : 1er mai-15 octobre, au départ de toutes gares P.-L.-M. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Validité : 33 jours avec faculté de prolongation.

PRIX :

Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Billets de Famille pour les Vacances

A l'occasion des fêtes de Pâques, il sera délivré, dans toutes les gares du réseau de l'Etat et pour un point quelconque de ce réseau, des billets d'aller et retour collectifs à prix réduits aux familles composées d'au moins trois personnes voyageant ensemble. Ces billets comporteront une durée de validité de 33 jours avec faculté de prolongation moyennant supplément.

Le prix total d'un billet collectif s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires au tarif plein pour les deux premières personnes, le prix d'un de ces billets pour la troisième personne et la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes ; ce qui permet, par exemple, à une famille de cinq personnes de bénéficier d'une réduction de 40 % sur le tarif ordinaire.

Signalons également que le chef de famille peut être autorisé à effectuer le voyage isolément à la condition qu'il en fasse la demande en même temps que celle du billet. Dans ce cas, il lui est remis un coupon spécial pour l'aller et le retour.

Enfin, il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet de famille et en même temps que ce billet, une **carte d'identité** sur la présentation de laquelle le titulaire est admis à voyager isolément, à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

Billets de Bains de mer

L'émission des billets d'aller et retour à prix réduits, dits de **Bains de Mer**, aura lieu à partir du **jeudi** avant le **dimanche des Rameaux.**

Les catégories de billets ainsi offertes aux voyageurs pour la saison d'été seront les suivantes :

Sur l'ensemble du réseau, des billets de toutes classes valables pendant 33 jours et pouvant être prolongés d'une ou de deux périodes de 30 jours moyennant un supplément de 10 % par période ;

Sur les lignes du Sud-Ouest, des billets à validité réduite :

1° Billets du vendredi au mardi ou de l'avant-veille au surlendemain d'une fête ;

2° Billets valables seulement le dimanche ou un jour férié ;

Sur les lignes de Normandie et de Bretagne, des billets valables suivant le cas : trois jours, quatre jours ou dix jours.

Bulletin Commercial du 21 Avril

BLES. — Affaires calmes. On cote : Blés du pays, de fr. 34,50 à 35 les 100 kilos.

GRAINS GROSSIERS. — Marché calme. On cote : Maïs Annam, fr. 36,50 disp. logés ; maïs Egypte blanc, fr. 33,50 à 34, caf. — Caroubes, de fr. 25 à 26 les 100 kilos.

LEGUMES SECS. — Marché calme. On cote les 100 kilos ,en sacs, à la consommation disponible : Lentilles des Indes nettoyées, fr. 63,50 ; lentilles d'Egypte nettoyées, fr. 51. — Gros pois chiches Maroc, fr. 48,50 ; moyens, fr. 44 ; petits, fr. 42,50. — Alpistes Maroc (entrepôt), fr. 51,50. — Chenevis d'Espagne, disp. fr. 98. — Fèvettes cassées, fr. 54. — Haricots cagneux français, nouvelle récolte, fr. 90 ; petits, fr. 79 ; japonais Dolfukus, fr. 78.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 22 avril. — Mouton Louis, rue Château-Payan, 42. — Tassy Andreu, chemin de l'Argile, 16. — Isnard Michel, rue Paradis, 393. — Bocchino Françoise, rue d'Endoume, 284. — Armando Fernand, rue Saint-Lambert, 78. — Esposito Ferdinand, rue Motte-Tourtel, 4. — Benefro Vincent, rue Motte-Tourtel, 25. — Fuentes Alphonse, rue Séraphin, 6. — Schinter Pascaline, rue Châteaubriand, 76. — Trapani Charlotte, rue Plan-Fourniguier, 2. — Schettino Ferdinand, rue de Bourgogne, 9. — Cardinale Dominique, rue Porte-Bausenque, 6. — Baralotto Maurice, Estaque. — Creusy Marcelle, rue Bergère, 102. — Malgarn Marie, rue Gourjon, 13. — Brun Marie, boulevard de la Blancarde, 134.

Total : 20 naissances, dont 4 illégitimes.

DECES du 22 avril. — Grangier Paul, 11 mois, rue Belle-de-Mai, 60. — Negri Vincenzo, 49 ans, Saint-Julien. — Haddad Mohamed, 31 ans, boulevard Lafuentès. — Angorran Alphonsine, 20 ans, boulevard de Paris, 56. — Magalon Anaïs, 46 ans, boulevard de la Méditerranée, 96. — Allègre Marie, 84 ans, place Sadi-Carnot. — Guidon Gilette, 26 jours, Saint-Just. — Marcaillou Marcelle, 26 mois, rue d'Aubagne, 63. — Bourgue Antoine, 63 ans, rue de l'Evêché, 18. — Meric Charles, 51 ans, boulevard Longchamp, 107. — Marcialis Giulia, 59 ans, boulevard de Strasbourg, 38. — Achard Félicie, 55 ans, boulevard Saint-Joseph, 1. — Bouquet Jacques, 69 ans, Saint-Barthélemy. — Curtet Claude, 67 ans, Saint-Barthélemy. — Villard Appolonie, 48 ans, rue Séraphin, 22. — Mermoz Eléonore, 75 ans, chemin des Chartreux, 215. — Chiousse Victor, 51 ans, l'Estaque. — Napolitano Joseph, 15 ans, rue Fontaine-Saint-Lazare, 22.

Total : 23 décès, dont 2 enfants, plus 1 mort-né.

Inouï et Merveilleux

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE 52 fr.
A l'Inouï Tailleur — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
MARSEILLE
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS
MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Tribune du Travail

On demande bonne laveuse au mois, 44, rue des Récollettes.

On demande une bonne femme de ménage ; se présenter mardi, 68, rue Saint-Ferréol, au magasin.

On demande un couseur pour machines Blake et Rapide ; fabrique de chaussures Malaspina, 30, rue du Muguet.

On demande un homme de peine actif, référence exigée. S'adresser, 5, cours Lieutaud, magasin, mardi 8 heures.

Employé français, réformé, 25 ans, désire place. S'adresser Esclapez, rue de l'Obélisque, 6.

On demande homme ou femme sachant couper balancier cuir, chez MM. les fils de L. Augusto cadet, 29, rue de Turenne.

Jeune homme pour les courses est demandé, pharmacie Rabattu, rue de Rome.

On demande des ouvrières pour vareuses militaires chez Deprez, tailleur, 19, rue Paradis.

Bonnes mécaniciennes pour machine boutonnières Singer, et poseuse boutons, demandées, Equipement militaire, 21 rue Pavillon.

Bons ouvriers et demi-ouvriers tourneurs, décolleteurs, ajusteurs, manœuvres demandés, 25 boulevard Vauban.

Ouvriers chauffeurs-degrilleurs, robustes, journée huit heures. Voir usine Pont-de-Vivaux, 6.

On demande ouvrières à la main et mécaniciennes avec leur machine, travail bien rétribué, 109, boulevard National, 109.

On demande de bonnes mécaniciennes bonnes rabatteuses bien payées, M. Napolitani, rue Torte, 4, au 4e étage.

POMPES
MOTOS-POMPES et MOTEURS
Cuivrerie, Matériel d'Incendie et Extincteurs
Tuyaux cuir, toile et caoutchouc
PAUL DEVEZE, 8-16, rue Belsunce, MARSEILLE

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

CARTES POSTALES Caricatures de Guerre à solder, 11 fr. le 1.000
SIMON, 2, rue Suffren. — Marseille

Entreprise de Nettoyage
LA PHOCÉENNE
23-25, Rue de la Palud, 23-25

GRACE à mes bonnes relations en Normandie, j'offre un bon cidre de table, très limpide, 37 fr. l'hecto franco port, congé compris tout payé, fût restant votre propriété contre remb. net. Juliette Bos, à Aubais (Gard).

BOIS noyer, pin, châtaignier, hêtre à vendre quai Marseille. Voir Richaud, Comptoir Universel, rue Tapis-Vert, 48.

AVIS La commune de Sainte-Maxime demande un secrétaire de Mairie capable. Bons appointements.

ON DEMANDE un local av. terrain attenant, d'Arenc à Saint-Louis. Faire offres, rue Beauvau, 8, M. Bertrand.

EMPLOI DE COMPTABLE est offert à blessé ou mutilé de la guerre, connaissant très bien la comptabilité commerciale. S'adresser *Petit Provençal*, Toulon, en donnant références.

CANTINES ouvr. à St-Martin-de-Crau, Estaque, excell. aff., conv. à Espagnols, Italiens, à saisir cause maladie, Idante, 1, rue de la Loge, au 1er (place Victor-Gelu).

MARINE Dans l'intérêt de la navigation, il serait à souhaiter que l'appareil **Stoppeur Bernard**, avec flèche indicatrice de la route, fût employé à son bord par tout capitaine pour la bonne conduite de son navire ; les opticiens de marine **Bianchetti** et **Malacrida**, de Marseille, étant seuls autorisés et chargés de sa construction par l'inventeur

PHOTOGRAPHIE
Robert Rogliano
19, rue Paradis - Marseille
SPÉCIALITÉ
d'Agrandissements inaltérables,
REPRODUCTIONS
et
TRAVAUX INDUSTRIELS

MENAGÈRES ÉCONOMES
LE VIN EST CHER
Préparez vous-même et buvez à vos repas, la
SUPRÊME CHAMPAGNETTE
La plus sérieuse, la plus pratique, la plus économique la plus hygiénique et la plus agréable à boire.
Dosage et Composition donnés par un Docteur
5 Médailles d'or, 5 Diplômes d'honneur
Avant d'adopter essayez et comparez
La boîte, pour 25 litres, 0.75 ; en réclame, 0.60. — La demi-boîte, pour 13 litres, 0.45 ; en réclame, 0.35.
par poste, 20 centimes en plus
Dégustation, Vente en Gros et Echantillons, Mme MARINA
rue Magenta, 7, Marseille.
M. Jean Stanislas, négociant, place du Marché, 33, Draguignan, agent régional pour les Basses-Alpes, le Var et les Alpes-Maritimes.
M. Astier Victor, à Tallard, Hautes-Alpes, agent régional pour les Hautes-Alpes, la Drôme et l'Isère.
DEMANDEZ DANS TOUTES LES BONNES EPICERIES ET DROGUERIES

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal
LE PETIT PROVENÇAL
aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.**

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

TRAVAIL facile, rémunérateur, chez soi. Ecr. Agence Nationale, rue Reine-Jeanne, 10, Nice.

CAISSES vides, contenance 12 à 14 litres, sont achetées à 0.75 pièce. Takina, Grand-Chemin d'Aix, 30.

MUTILES libres des mains, qui désireraient apprendre la vannerie fine, travail très léger, rue Saint-Pierre, 31, Roccati.

AVIS M. Bourguignon Marius, 5, rue Nègre, ne répond plus des dettes de son épouse, née Angèle Toscano, qui n'habite plus avec lui.

INSTITUTRICE distinguée, excellent professeur, désire une chambre meublée chez des personnes convenables qu'elle payerait en leçons d'anglais ; elle demande aussi à faire des traductions commerciales et littéraires. Ecrire à Mme Harcq, 162, rue du Camas, Marseille.

LA COLLECTION DE GUERRE
en fascicules de
« L'ILLUSTRATION »
Journal Universel
du 1er juillet 1914 au 31 décembre 1915
est livrée à domicile contre
60 francs
adressés en mandat ou bon de Poste à M. Juge, dépositaire général du *Petit Provençal*, 24, rue Adolphe-Guiol, Toulon.

SOUDURE AUTOGÈNE
Femmes au courant soudage bombes demandées. Etablissements Fascio et Sauvaire, rue Cherchell, 80.

Terrain à bâtir
à vendre en totalité ou à lots 800 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado, 32 mèt de façade, sur b. Gilly. 14 S'a. Vistorh. b. journal.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

LES POUX
de toutes les parties du corps
SONT DETRUITS
rapidement et proprement
par la
PARASICIDE
poudre végétale supprimant l'onguent gris et les lotions et préservant de la vermine les personnes non encore infestées.
Un seul paquet suffit pour se débarasser de ces répugnants parasites.
Mode d'emploi très simple : saupoudrer les parties infestées.
Le Paquet 50 centimes
chez les Pharmaciens et Herboristes
Vente en gros : GIRAUD, Marseille, ou franco contre 0 fr. 50, adressés au **Laboratoire Spécialités Hygiéniques**, 57, rue Saint-Jacques, Marseille.

PERDU cours Saint-Louis au cours Pierre-Puget, portefeuille rouge contenant passeport serbe, certificat militaire, 1.300 fr. billets français, 700 dinars billets serbes. Prière rapporter contre bonne récompense, 5, r. Montaux.

DEPURATIF BLEU
GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau. Combat les accidents de l'âge critique.
ÉPUISÉS, surmenés, convalescents, rhumatisants, prenez avec confiance le DEPURATIF BLEU, qui vous donnera appétit, force, santé, 2 fr. 50 toutes pharm. La cure est de 4 flacons, 10 fr.
MARSEILLE : Phie Principale ; TOULON : Phie Chabre ; ARLES : Phie Maurel.

METHODE VEGETALE du Professeur TESSE
assure guérison infaillible DIABETE, ALBUMINE, ESTOMAC, CŒUR, REINS, FOIE, RHUMATISMES.
Ni régime, ni drogues. — Brochure gratis.
Ecr. Dr Laborat. Tesse. 3. Boul. de Charonne. Paris.
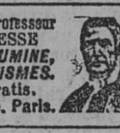

DROGUERIE Je suis acheteur de Gentiane, faire offre et échantillon, DIANOUX, pharmacien, gd chemin d'Aix, 30, Marseille.

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en
GROS et DÉTAIL
AU GRAND St-MICHEL
40, rue des Minimes

Carte-Lettre illustrée
MOD. DEPOSE « LE ZONI »
Supprime l'enveloppe et le papier à lettre, est plus pratique et moins encombrant, rend de grands services aux familles des mobilisés et aux soldats sur le front
SIX MODÈLES ARTISTIQUES :
1o POINCARÉ — 2o JOFFRE — 3o GARROS — 4o LE 75
5o GARROS et GILBERT — 6o NOS GRANDS GÉNÉRAUX

25 Cartes-Lettres assorties	0.70
50 » » »	1.35
100 » » »	2.60

Franco contre mandat adressé à l'un des agents régionaux :
MARTIN, 56, rue Sébastopol, Marseille.
LETRANGE, 26, rue Pont-Juvénal, Montpellier.
PRIX DE GROS pour papetiers, libraires, tabacs, etc.

MALADIES DE LA FEMME
Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécesaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.
Les mères de familles font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'abbé Soury** pour leur assurer une bonne formation.
Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.
Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers*, trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'abbé Soury.**
Celles qui craignent les accidents du **RETOUR D'AGE** doivent faire avec la **Jouvence de l'abbé Soury** une cure pour aider le sang à se bien placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.
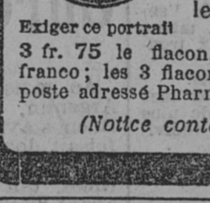
Exiger ce portrait
La **Jouvence de l'Abbé Soury**, 3 fr. 75 le flacon, dans toutes Pharmacies; 4 fr. 35 franco; les 3 flacons, 11 fr. 25 franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. **DUMONTIER**, à Rouen.
(Notice contenant renseignements gratis)

QU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

SAGE-FEMME Pensionnaires 40 francs. Place enfants. Discrétion absolue. Consultat. gratuites, de 1 h. à 5 h. Mme Arnaud, boul. Madeleine, 59.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients.
VIROGENOL
D'un goût des plus agréables, le **Virogénol** est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le reminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.
PRIX du flacon de 500 gr. 2.25, p. postal ajouter 0.60. Par 6 flacons franco de port
Dépôt général : PHARMACIE DIANOUX, 30, Gd Chemin d'Aix, MARSEILLE
et Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les Pharmacies.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 23 Avril.

— 65 —

Les Trois Masques de l'Etrangère

Grand roman d'actualité inédit

DEUXIEME PARTIE

— Certainement, c'est entendu Garnier, il y a le *Chat noir qui fume*, nous y serons comme chez nous... Mais qu'est-ce donc que cet Anglais dont tu parlais, questionna Dufresne qui brûlait de savoir.

— C'est mon ami Jim Pott, commandant ; je l'amènerai au *Chat qui fume* et je vous le présenterai.

— Ne m'appelle donc pas commandant, dit Dufresne ému par ce mot qui lui rappelait le passé ; et puis tu peux me tutoyer, tu sais, il le faut même... Je suis matelot, matelot comme toi et j'en suis fier, nom d'un chien !

— Et il y a de quoi, reprit Garnier, vous avez fait de la belle ouvrage là-bas les fusiliers. J'ai lu ça dans les journaux.

Dufresne fit le récit de sa campagne ; il lui conta cent épisodes, les affres de l'hiver dans les Flandres inondées, ses heures les plus noires comme les plus belles.

Et Garnier illustrant par l'imagination le récit de son ancien chef était ému jusqu'aux larmes.

— Oui, conclut Dufresne ça a été sacrément dur, mais ce fut beau !

« En sorte, mon vieux Garnier reprit-il, que nous avons eu tous les deux notre part d'aventures et notre part de dangers. Tu aurais pu rester dans les eaux de l'Adriatique, je pourrais être à cette heure à six pieds sous terre... Nous nous en sommes tirés, c'est que nous ne devons pas mourir de ce coup.

— Et j'espère bien que nous nous en tirerons complètement... Mourir ! ah ben, nous avons trop à faire pour nous offrir une villégiature dans l'autre monde. Pour ma part, je n'ai jamais été si satisfait.

Ravigoré par la belle humeur du brave petit matelot, Dufresne s'épanouissait.

Garnier, qui voulait écrire une lettre sans tarder et aussi s'occuper de confectionner un menu qui fût digne de lui et de son hôte, se sépara de son ancien commandant en lui donnant rendez-vous pour le soir.

XXIV

Où les affaires de Garnier font un pas de plus

Garnier ayant quitté Dufresne se rendit au bureau de poste et, sur une carte postale illustrée, il écrivit ces lignes :

Mademoiselle,

Du front où j'ai eu la joie de rencontrer notre ami Vignaud, je vous adresse mon plus respectueux souvenir.

Notre affaire marche à merveille. Ayez confiance et comptez toujours sur votre tout dévoué.

FRANÇOIS GARNIER.

Il traça l'adresse de Mlle Thibaud-Daurroy, timbra la carte pour qu'elle partît directement et sortit du bureau de poste.

Deux soldats anglais y entraient à ce moment.

L'un d'eux poussa une exclamation de surprise :

— Garnier !

— Jim !

L'un des soldats anglais n'était autre, en effet, que Jim Pott.

Les deux amis se donnèrent un vigoureux shake-hands.

— Mon vieux Jim, j'allais justement me mettre à votre recherche, car je ne suis venu ici que pour vous voir.

— Oh ! vraiment ! s'écria l'Anglais.

— Oui, mon vieux. C'est au sujet de cette affaire dont je vous ai parlé à Marseille. Vous vous souvenez ?

— L'officier de marine ? Oh ! très bien.

— Vous pouvez, aujourd'hui encore, au sujet de cette même affaire, m'être d'une grande utilité.

— Vraiment, mon cher ? A votre service, de quoi s'agit-il ?

— Je vous expliquerai ça ce soir, car si vous le voulez bien, nous dînerons ensemble. J'ai retrouvé ici, parmi les fusiliers marins, un de mes camarades à qui j'ai déjà donné rendez-vous. Nous passerons la soirée. C'est entendu ?

— *All right !* dit Jim gaîment.

Plus grand, plus robuste, plus coloré que jamais, l'Anglais n'en revenait pas de la rencontre. Il confia au « Tommy » qui l'accompagnait, la mission qu'il était chargé de faire à la poste et, prenant le bras du matelot, tous deux se mirent à bavarder.

Jim Pott avait fait du chemin depuis Marseille.

Envoyé à Malte pour chercher un convoi de chevaux, il était revenu en France où on l'avait envoyé sur le front des Flandres, dans le train des équipages.

Depuis trois mois, sans un jour de repos, il travaillait au ravitaillement des troupes britanniques, allant sans discontinuer de l'arrière aux lignes de feu, à la tête d'interminables convois de camions automobiles surchargés de quartiers de bœuf, de balles de foin comprimé, de thé et de boîtes de confiture.

On l'avait nommé brigadier et cité à l'ordre du jour pour sa belle conduite lors d'une période très critique où, sous un bombardement terrible, il n'avait pas cessé de conduire son convoi à travers des routes défoncées et balayées par le feu de l'ennemi.

Il n'en paraissait pas d'ailleurs beaucoup plus fier, le brave Jim, et continuait à fumer son éternelle pipe de bruyère avec la même placidité que s'il se fut trouvé sur la porte du Majestic-Bar.

A son tour, Garnier lui fit le récit de ses aventures tant maritimes que terrestres. Quand il eut fini, Jim demanda :

— Et ma mystérieuse bague à laquelle vous faisiez allusion tout à l'heure, qu'est-elle devenue ?

Garnier lui montra sa main.

— La voilà, dit-il. Si je croyais aux enchantements comme vos amis les Hindous, je dirais que c'est à elle que je dois de m'être tiré sain et sauf de toutes les périlleuses situations par lesquelles j'ai passé.

« Mais je ne suis pas superstitieux... D'ailleurs, j'ai d'autres mérites à attribuer à ce curieux anneau.

Et comme l'Anglais regardait le matelot sans comprendre :

— Oui, mon vieux, ajouta Garnier, j'ai été rudement bien inspiré en vous demandant à Marseille de me confier cette bague, grâce à elle, l'affaire dont je vous ai parlé, cette affaire où il s'agissait de l'honneur d'un officier de marine français, est en bonne voie. Mais vous ne pouvez pas me comprendre tout à fait, il faudrait que je vous explique et ce n'est pas encore le moment.

« Contentez-vous de savoir pour l'instant que votre bague est en de bonnes mains et qu'elle m'est aujourd'hui plus utile que jamais, c'est pourquoi je vous prie de me la laisser encore.

— Avec plaisir, mon cher, dit Jim. Mais j'y songe, puisque cette bague a pour vous tant d'intérêt, je puis vous faire faire connaissance avec quelqu'un qui a connu en Angleterre une bague semblable à celle-ci.

— Ah ! fit Garnier, qui ça ?

— Mon ami Crabbs. C'est un garçon fort aimable malgré son extraordinaire manie de vouloir tout savoir et tout connaître. C'est lui-même qui m'accompagnait. Je vais le chercher.

Jim Pott pénétra dans le bureau de poste et en ressortit presque aussitôt avec un autre « Tommy ». Celui-ci était encore plus grand que Jim et d'une extraordinaire maigreur, mais d'une maigreur constitutionnelle qui était loin d'inspirer la pitié.

— Mon ami Crabbs, dit Jim en le présentant à Garnier... Crabbs, my dear, je vous présente mon excellent ami Garnier... mon excellent ami Garnier qui voudrait vous demander une chose à propos de cette bague que vous avez vue au doigt de votre ancien patron. Mais parlez vous-même, mon cher Crabbs.

— Cette bague était-elle semblable à celle-ci ? demanda Garnier, en mettant sa main sous les yeux de l'Anglais.

Crabbs considéra attentivement l'anneau.

— Oui, dit-il, son examen terminé, cette bague est toute pareille à celle que j'ai vue au doigt de M. Jacobus Stein, qui demeurait dans Little-Britain, à Londres, avant la guerre cela s'entend, car ce personnage a disparu depuis.

— Et pourriez-vous me dire, reprit Garnier, quel numéro portait la bague de ce Jacobus Stein ?

— Je vous le dirais avec plaisir, repartit Crabbs, malheureusement je l'ignore. J'ai essayé à maintes reprises de le savoir en me penchant sur la main de son propriétaire, mais je n'ai jamais pu y parvenir.

— Et que faisait ce Jacobus Stein ? questionna à nouveau Garnier.

— Je ne l'ai jamais su, répondit Crabbs. Ce que je puis vous dire, c'est que c'était un homme fort occupé et qui ne disait pas du tout ses affaires.

— Fort bien dit Garnier, M. Crabbs, je vous remercie. Le renseignement que vous venez de me donner pourra m'être très utile.

— Mais pardon, dit Crabbs, pourrais-je à mon tour vous poser une question ?... Pouvez-vous me dire la signification de la bague que ce Jacobus Stein avait à son doigt ? C'est une chose qui m'a très fortement fait chiffrer du temps que je pâlissais dans l'antre de ce louche personnage

— Je ne saurais vous le dire exactement, dit Garnier, mais vous pouvez tenir pour certain que Jacobus Stein était un individu peu recommandable, un espion très probablement et presque certainement un Boche.

CLAUDE TRÉVOUX

(La suite à demain.)

Reproduction et adaptation cinématographique rigoureusement interdites.